



RAPPORT ANNUEL

2025



**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA
QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE
PRÉVENTION ET DE GESTION DES
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

SMICTOM
NORD AVEYRON

Sommaire

Ce rapport est l'occasion de détailler l'ensemble des actions engagées par le SMICTOM Nord Aveyron en matière de gestion des déchets. Celui-ci fournit les indicateurs d'ordre technique et financier permettant d'illustrer au mieux l'activité du syndicat. Il a pour but de faciliter la connaissance et la nature de l'action de notre structure.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE 1

INDICATEURS TECHNIQUES 2

NOS ACTIONS RÉCURRENTES 3

INDICATEURS FINANCIERS 4

LEXIQUE - ANNEXES - REVUE DE PRESSE 5

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE



FICHE D'IDENTITÉ :

Le SMICTOM NORD AVEYRON est un syndicat mixte. Il a été créé le 1er janvier 2017 pour assurer, dans le respect des dispositions légales ou réglementaires en vigueur, **“la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés”** sur le territoire de ses membres.



Depuis le 1er janvier 2017, les membres du SMICTOM NORD AVEYRON sont :

- la communauté des communes Comtal, Lot et Truyère,
- la communauté de communes Aubrac, Carladez Viadène.

42communes
29 826habitants



COMPÉTENCES :

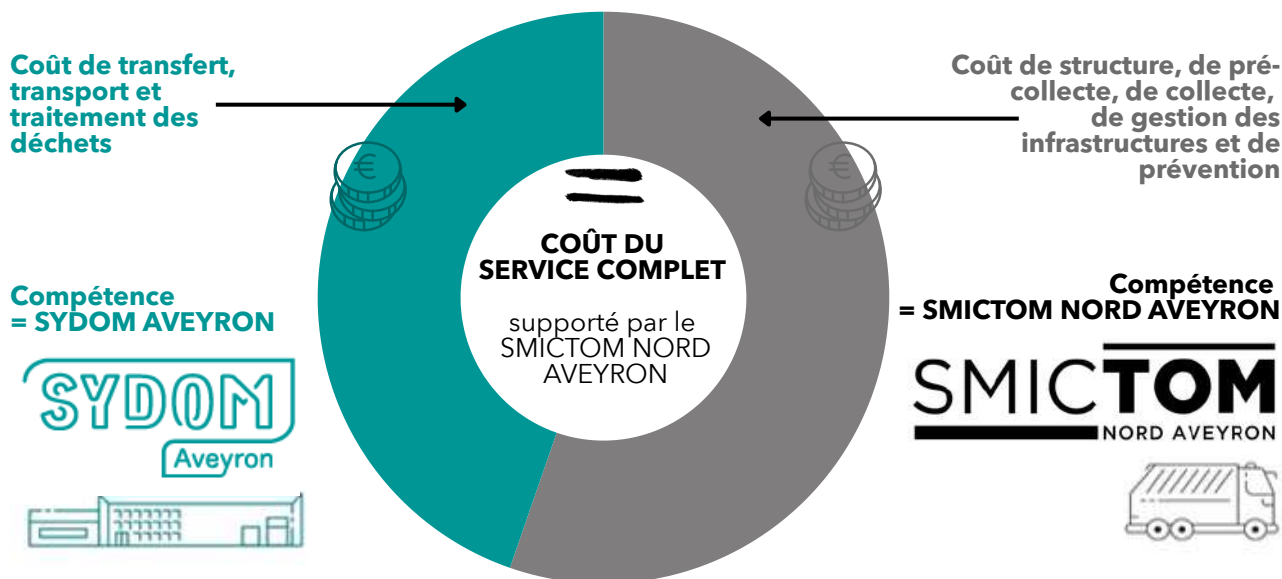
- Définition de la politique de collecte et de traitement des déchets ménagers sur son territoire,
- Mise en œuvre d'une action coordonnée concernant les activités de collecte sur son territoire,
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Création et gestion de tout équipement nécessaire à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Gestion des déchetteries,
- Organisation de la communication sur la collecte et le traitement des déchets.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE



COMPÉTENCES :

Le SMICTOM NORD AVEYRON a délégué la gestion des équipements de valorisation et d'élimination des déchets ménagers (= TRAITEMENT des déchets) au **SYDOM AVEYRON** (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron).

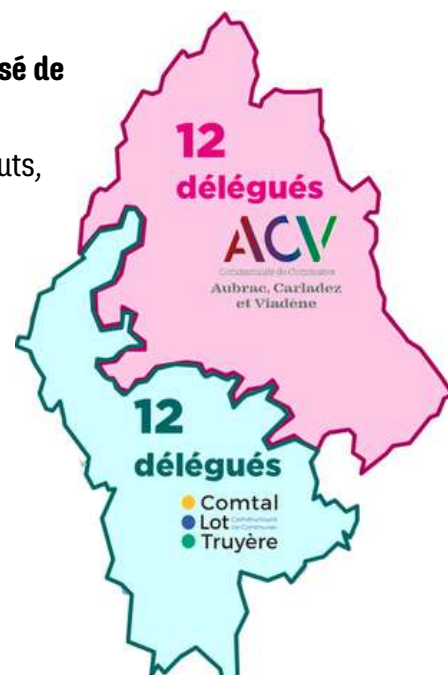


GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT :

Le SMICTOM Nord Aveyron est administré par un conseil syndical composé de **24 délégués titulaires et 24 délégués suppléants élus au sein des 2 communautés de communes**. En suivant, conformément à ses statuts, le comité syndical élit en son sein, un bureau composé d'un Président, de vice-présidents et de plusieurs membres.

En 2025, le SMICTOM Nord Aveyron était présidée par Elodie GARDES, maire de la commune de Lassouts, accompagnée d'un bureau syndical composé de 5 Vice-Présidents et de 2 membres :

- Raymond CAVZAC, 1er Vice-Président
- Volande BRIEU, 2ème Vice-Présidente
- Christian CAGNAC, 3ème Vice-Président
- Bernard BOURSINHAC, 4ème Vice-Président
- Vincent ALAZARD, 5ème Vice-Président
- Pauline CESTRIERES, membre du Bureau
- Alexandre BENEZET, membre du Bureau



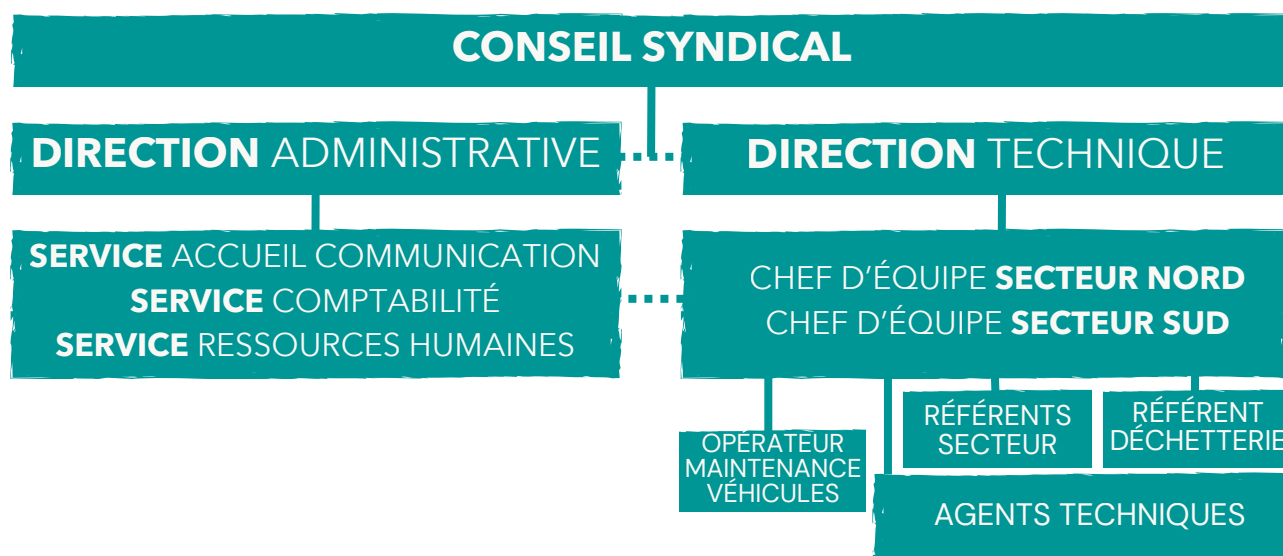
Annexe 1 : Composition du Conseil Syndical - Année 2025

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE



L'ÉQUIPE :

En 2025, sous l'autorité du conseil syndical représenté par sa Présidente Elodie Gardes, l'équipe du SMICTOM Nord Aveyron s'articule autour de 2 pôles : le pôle technique et le pôle administratif, soit trente agents soucieux d'apporter le meilleur service..



DES OBJECTIFS :

La vocation de notre syndicat est de répondre à des **exigences d'économies, d'optimisation et d'amélioration de la qualité du service rendu** sur un territoire cohérent afin de **faire face à des exigences environnementales essentielles à la protection de notre Environnement**.

Les objectifs de la structure sont :

- **la maîtrise des coûts de collecte** : le SMICTOM Nord Aveyron met tout en œuvre pour limiter au mieux l'impact de la hausse des coûts de traitement des déchets ; tout en se conformant à la réglementation, en proposant un service de proximité, adapté au territoire, optimisé, innovant et respectueux de l'environnement.
- **Informier, sensibiliser, inciter, mobiliser** : le SMICTOM Nord Aveyron met tout en œuvre pour communiquer sur « les gestes qui comptent ».

Objectif : « **Jeter moins et trier plus, pour réduire le poids de la poubelle noire la plus coûteuse** ».

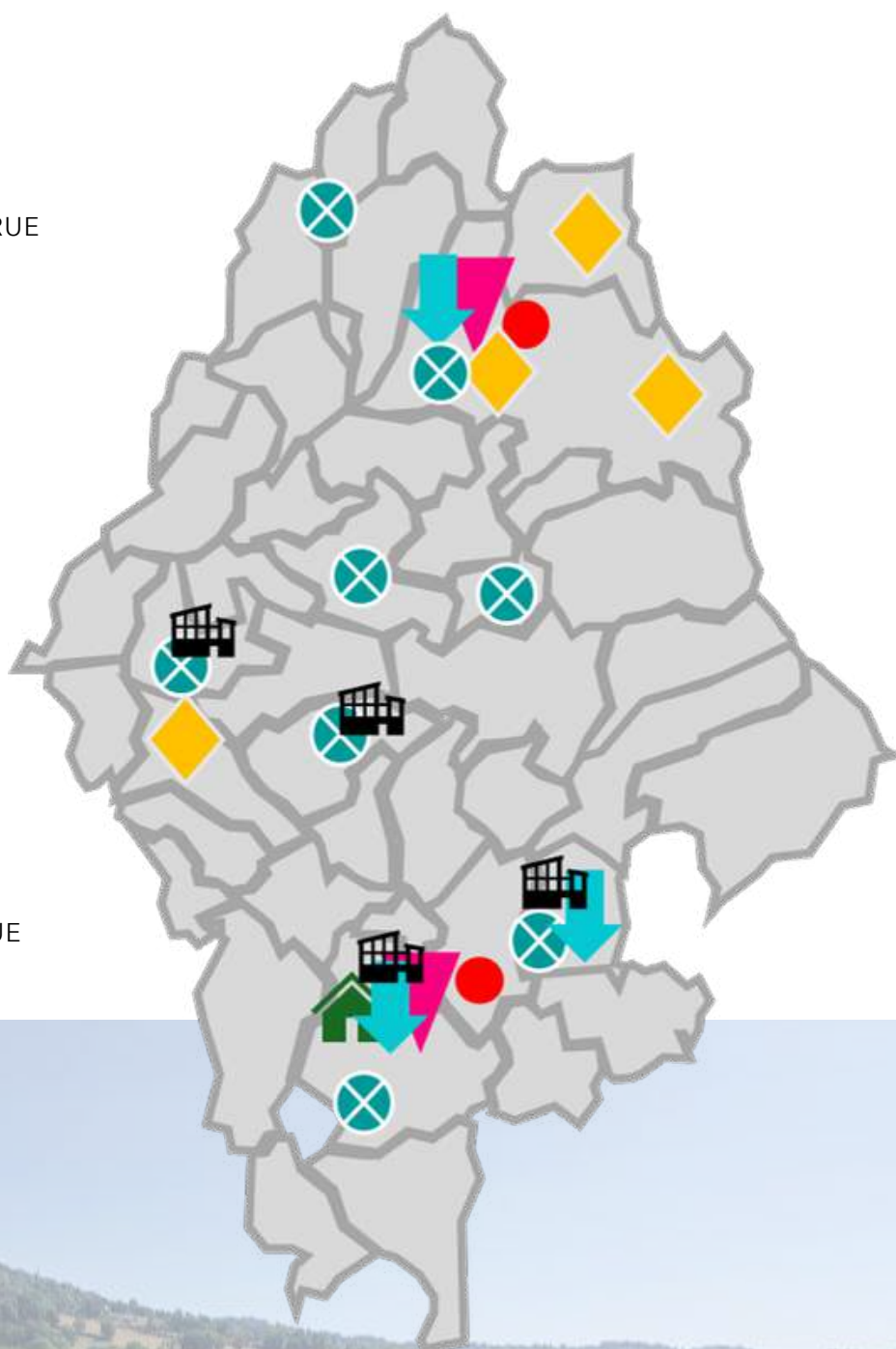
2.INDICATEURS TECHNIQUES



NOS INSTALLATIONS :

Au 31 décembre 2025, afin d'assurer sa compétence, le SMICTOM Nord Aveyron dispose de :

-  **8**
DÉCHETTERIES FIXES
-  **2**
DÉPARTS CAMIONS GRUE
-  **3**
DÉPARTS CAMIONS TRADITIONNELS
-  **4**
INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES
-  **4**
BATIMENTS TECHNIQUES
-  **1**
SIEGE SOCIAL
-  **2**
QUAIS DE TRANSFERT EN GESTION TECHNIQUE UNIQUEMENT



2.INDICATEURS TECHNIQUES



NOTRE PARC DE MATÉRIEL

Au 31 décembre 2025 :

- **3** camions Benne à Ordures Ménagères et **3** camions de collecte "mixte" assurent la collecte en régie des déchets résiduels ménagers (sac noir) et des emballages (sac jaune)
4 camions Benne à Ordures Ménagères sont conservés pour assurer les collectes en cas de panne
- **1** camion grue assure la collecte du Verre en régie. Si besoin, il assure la collecte des Points d'Apport Volontaire d'Ordures Ménagères et de Tri Sélectif. Il assure également le transport de la remorque déchetterie mobile.
- **2** camions polybenne : Ces camions sont utilisés pour effectuer principalement le transport de bennes de déchetteries (dont 1 en location)
- **2** fourgons : « Atelier mécanique » + « Services Techniques »
- **5** tractopelles : utilisés en déchetteries afin de tasser les déchets déposés dans les bennes. Le but est d'optimiser le nombre de rotations et d'éviter la saturation des bennes pour garantir l'accueil des usagers.
- **11** véhicules de service : utilisés par les agents dans le cadre de leurs déplacements professionnels afin de se rendre d'un site à l'autre.
- **1** remorque déchetterie mobile



L'année 2025 a été marquée par :

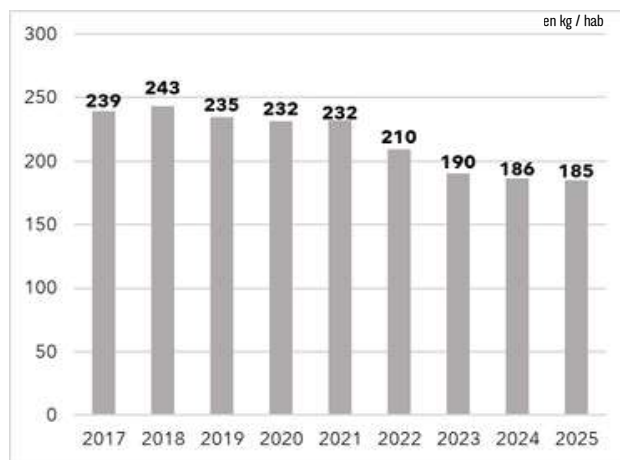
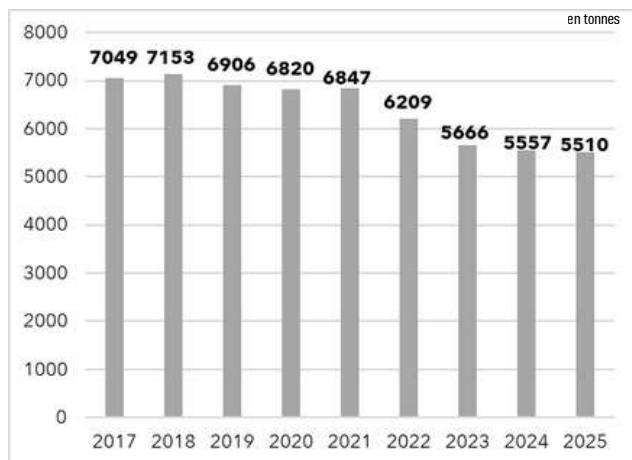
- la livraison du troisième camion de collecte "mixte",
- le renouvellement de véhicule de service réservé au responsable technique,
- l'acquisition d'un véhicule de service supplémentaire,
- la cession de deux camions bennes traditionnels,
- le choix d'acquérir un camion polybenne de location (début de la location janvier 2026).

2.INDICATEURS TECHNIQUES

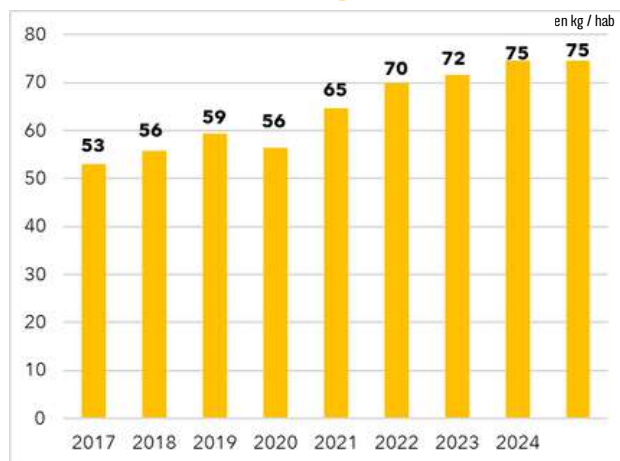
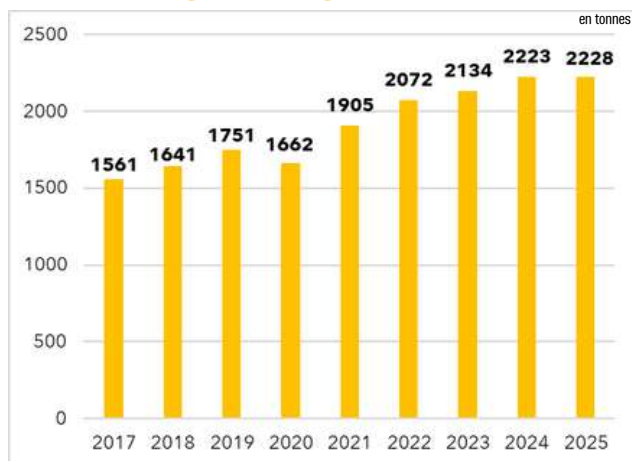
16 603 tonnes
C'est la quantité totale de déchets ménagers et assimilés collectés en 2025 sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron
soit 557 kg par habitant

LES DÉCHETS COLLECTÉS

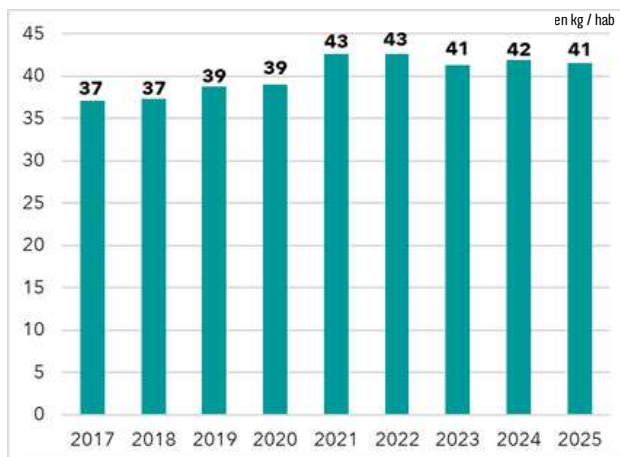
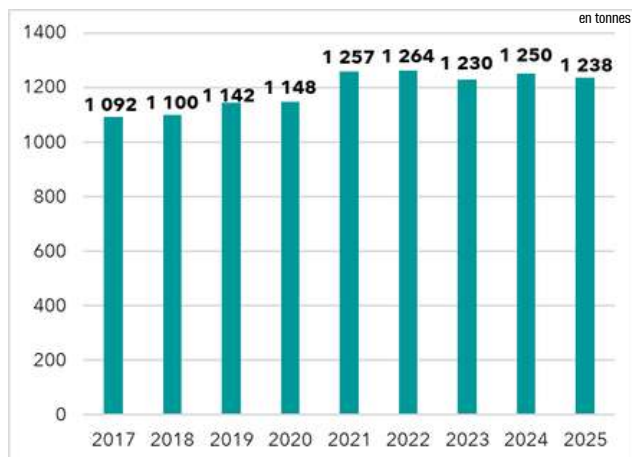
Les déchets ménagers et assimilés résiduels (sac noir) = 5 510 tonnes soit 185 kg / hab / an



Les emballages ménagers et assimilés (sac jaune) = 2 228 tonnes soit 75 kg / hab / an



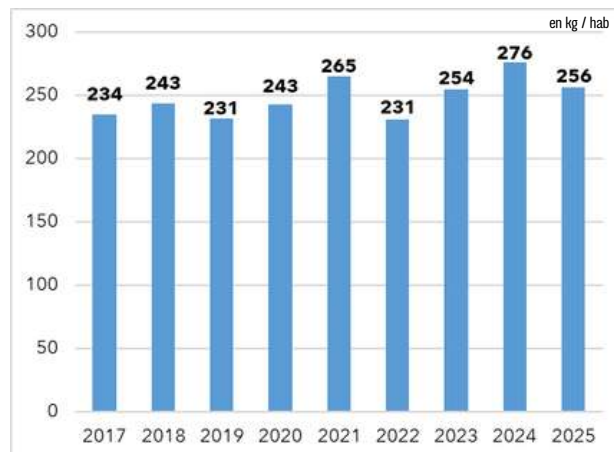
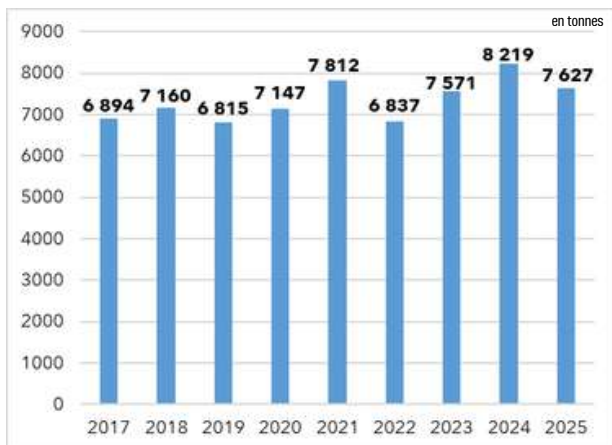
Les emballages en verre = 1 238 tonnes soit 41 kg / hab / an



2.INDICATEURS TECHNIQUES

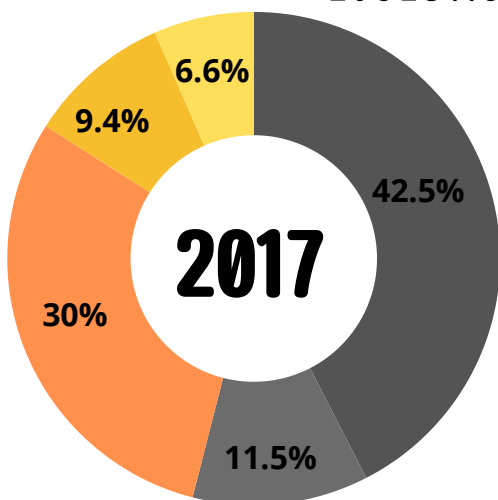


Les déchets collectés en déchetteries = 7 627 tonnes soit 256 kg / hab / an

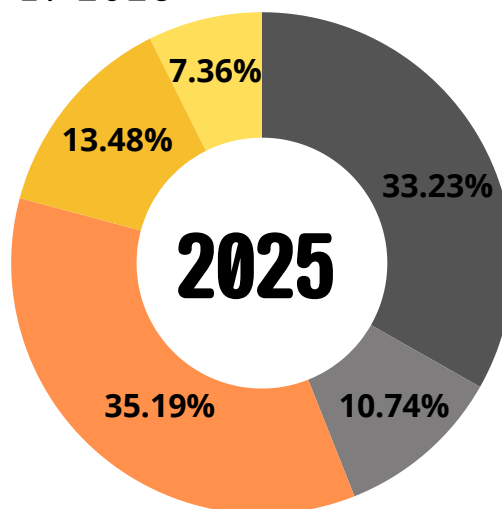


LE MODE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS

ÉVOLUTION ENTRE 2017 ET 2025



Taux d'enfouissement = 54.00 %



Taux d'enfouissement = 43.97 %



EMBALLAGES RECYCLABLES
RECYCLAGE
VALORISATION MATIÈRE



VERRE
RECYCLAGE
VALORISATION MATIÈRE



DÉCHETS DE DÉCHETTERIES (HORS ENCOMBRANTS)
VALORISATION ORGANIQUE
VALORISATION MATIÈRE
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



ENCOMBRANTS DE DÉCHETTERIES
ENFOUISSEMENT
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



DÉCHETS RÉSIDUELS
ENFOUISSEMENT
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

2.INDICATEURS TECHNIQUES



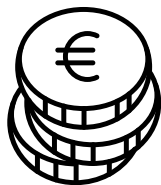
SCHÉMA ORGANISATIONNEL DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS EN 2025



LES DECHETS RESIDUELS (SAC NOIR)

Les ordures ménagères collectées par les services du SMICTOM NORD AVEYRON (en régie) sont déchargées soit au quai de transfert situé à Ste Geneviève sur Argence, commune d'Argences en Aubrac soit au quai de transfert situé à la Zone des Glèbes, commune d'Espalion, soit au quai de transfert situé à Arsac, commune de Sainte Radegonde.

En 2025, l'ensemble des tonnages était ensuite transporté au Bioréacteur de La Bessière Candeil situé dans le Tarn pour y être traité.



Le prix de TRAITEMENT des ordures ménagères appliqué par le SYDOM Aveyron au SMICTOM NORD AVEYRON en 2025 était ainsi décomposé :

Transport du quai de transfert au Bioréacteur + Traitement au Bioréacteur (150.20 €HT/tonne) + Taxe Générale sur les Activités Polluantes (65.00 €HT/tonne) = 215.20 €HT soit **236.72 €TTC / tonne.**

ZOOM sur l'unité de valorisation énergétique et organique des déchets ménagers et assimilés : Démarrage en 2026



Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique visant une réduction de 50 % de l'enfouissement des déchets, le SYDOM Aveyron et ses collectivités doivent accompagner les habitants dans la prévention et la réduction des déchets.

Pour atteindre cet objectif, les élus du SYDOM Aveyron ont décidé :

- De construire KEREÀ, une installation technologique de pointe dédiée au tri, à la valorisation et au traitement des déchets, permettant de produire de la matière organique et de l'énergie.
- De mettre en place une solution de collecte des biodéchets, en sac orange, afin d'améliorer la valorisation de la fraction fermentescible des ordures ménagères.

KEREÀ est une installation de recyclage, de valorisation et de traitement des déchets équipée d'outils industriels de hautes technologies, qui permet de trier puis de valoriser le contenu des sacs noirs, le tout-venant de déchetteries, les refus de tri et les biodéchets. Alors qu'hier 100% de nos sacs noirs étaient enfouis, avec KEREÀ 70% de leur contenu est valorisé et seuls les 30% de déchets résiduels non valorisables sont enfouis.



Crédit photo : SYDOM Aveyron

2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES EMBALLAGES RECYCLABLES (SAC JAUNE)

Le tri sélectif collecté par les services du SMICTOM NORD AVEYRON (en régie) est déchargé soit au quai de transfert situé à Ste Geneviève sur Argence, commune d'Argences en Aubrac soit au quai de transfert situé à la Zone des Glèbes, commune d'Espalion, soit au quai de transfert situé à Arsac, commune de Sainte Radegonde.

Les tonnages sont ensuite transportés au centre de tri situé à Millau pour y être triés.



Le prix de TRAITEMENT du tri sélectif appliqué par le SYDOM Aveyron au SMICTOM NORD AVEYRON en 2025 est ainsi décomposé :

Transport du quai de transfert au Centre de Tri + Traitement au Centre de Tri : 50.90 €HT / tonne soit **53.70 €TTC / tonne.**

Pour le traitement des emballages recyclables, le SYDOM Aveyron applique une tarification «incitative».

Pour la facturation de l'année 2025, le SYDOM Aveyron a fixé un seuil de 54.10 kg de «valorisables» par habitant :

- lorsque la collectivité trie plus de 54.10 kg de « valorisables » par habitant alors le SYDOM facture le tri 53.70 € TTC la tonne
- lorsque la collectivité trie moins de 54.10 kg de « valorisables » par habitant alors le SYDOM facture le tri 58.76 €TTC la tonne

En 2025, **grâce au tri de chacun et aux quantités collectées toujours plus importantes, le SMICTOM Nord Aveyron a pu bénéficier du prix préférentiel** à savoir : 53.70 €TTC la tonne.



ZOOM sur le centre de tri de MILLAU:

L'ensemble des équipements technologiques, appelé process de tri, permet de séparer par matière les différents emballages et papiers : cartons, briques alimentaires, flacons, films en plastique, aluminium, acier, etc.

Une fois triés, ces emballages et papiers sont mis en balles et expédiés vers les filières de recyclage appropriées.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES EMBALLAGES EN VERRE

En 2025, la collecte des emballages verre (347 Points d'Apport Volontaire implantés sur le territoire) est en quasi totalité effectuée en régie (par nos services).

Les tonnages sont ensuite transportés, par un prestataire, à la Verrerie d'Albi pour y être recyclés.



A chaque tonne de verre collectée, le SMICTOM Nord Aveyron reverse 3.05 € à la LIGUE CONTRE LE CANCER.

Soit plus de 3 700.00 € reversés cette année.



LES HUIT DECHETTERIES

Une fois les déchets collectés, ils sont dirigés vers les filières les plus appropriées pour leur traitement : recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique ou stockage dans un centre d'enfouissement.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



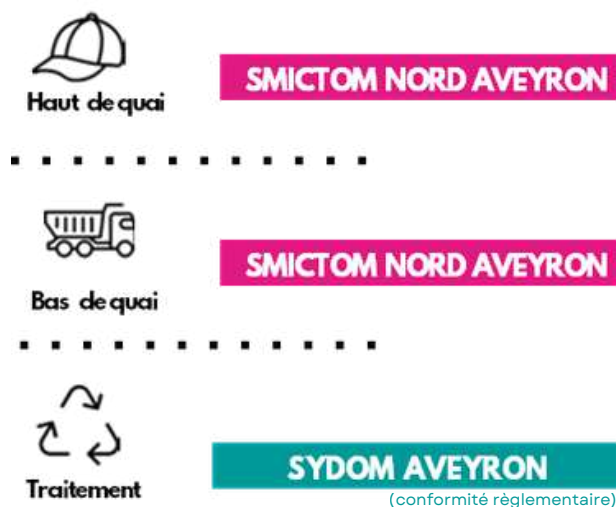
LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE “TRAITEMENT” DES DÉCHETS ISSUS DES DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE AVEYRONNAIS AU SYDOM AVEYRON – EFFET AU 1ER JANVIER 2025

Afin de se mettre en conformité avec les observations formulées dès 2011 par la Préfecture de l'Aveyron, puis en 2019 par la Chambre Régionale des Comptes concernant l'exercice de la compétence « traitement » des déchets issus des déchetteries, le SYDOM Aveyron a conduit plusieurs études visant à clarifier et harmoniser la répartition des responsabilités entre les collectivités adhérentes. La dernière étude, présentée en novembre 2023, proposait plusieurs niveaux de transfert de compétence.

À l'issue de cette nouvelle étude, et après analyse des impacts techniques, financiers et organisationnels, le SMICTOM Nord Aveyron a acté la mise en œuvre du scénario 3 à savoir :

- transfert uniquement des contrats de traitement des flux des déchetteries au SYDOM Aveyron à compter du 1er janvier 2025 ;
- transfert de l'ensemble des contrats concernant cette compétence et notamment les conventions avec les Eco-organismes concernés par le traitement des déchets issus des déchetteries à compter du 1er janvier 2025.

À partir du 1er janvier 2025, le SYDOM Aveyron devient responsable du traitement des flux issus des déchetteries du territoire du SMICTOM Nord Aveyron. L'ensemble des contrats liés à cette compétence, incluant notamment les conventions avec les éco-organismes, est transféré au SYDOM Aveyron à cette même date. Le SMICTOM Nord Aveyron conserve les autres volets de gestion des déchetteries (hors traitement des flux) à savoir : la gestion du haut de quai et du bas de quai.



Concernant le SMICTOM Nord Aveyron, **cette prise en main du syndicat départemental a eu pour conséquence la modification de plusieurs exutoires, notamment pour le carton, les ferrailles et des prestataires différents notamment pour tous les déchets diffus spécifiques.** Concernant les déchets inertes, la solution de « concassage » a été mise en œuvre afin d'optimiser les coûts liés au traitement de ce déchet mais également de s'engager dans une gestion locale et vertueuse (présentation ci-après).

2.INDICATEURS TECHNIQUES



UN CONTEXTE DE GESTION DES DÉCHETS EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

La gestion des déchets est soumise à un contexte réglementaire fort et toujours plus exigeant. L'obligation du respect de la réglementation, pour une meilleure préservation de notre environnement, a très fortement impacté la gestion de nos déchets sur ces 20 dernières années : Fermeture des décharges municipales, mise en place du tri sélectif, etc... Aujourd'hui, de nouvelles obligations découlant principalement de la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) et notamment la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) et la loi « Climat et Résilience » ; obligent le Syndicat en partenariat avec le SYDOM AVEYRON (syndicat départemental en charge du traitement de nos déchets) à étudier et identifier des solutions pertinentes et locales pour anticiper et mettre en œuvre les échéances édictées par ces différentes lois qui visent à transformer nos modes de vie afin de tendre vers un modèle de société plus durable.

La loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a fixé des objectifs nationaux, parmi eux :

- Réduction de 50 % des quantités de déchets non dangereux non inertes mis en décharge en 2025 par rapport à 2010,
- Obligation de tri à la source des biodéchets à 2025,
- Extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastique en 2022.

La loi AGEC de 2020 fait suite à la loi TECV, et vise à lutter contre le gaspillage sous toutes ses formes. Elle entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Elle se décline en cinq grands axes :

- sortir du plastique jetable ;
- mieux informer les consommateurs ;
- lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ;
- agir contre l'obsolescence programmée ;
- mieux produire.

Elle introduit de nombreux et ambitieux objectifs fixés en matière de prévention des déchets et parmi eux :

- L'objectif de réduction des déchets ménagers et assimilés de -15% entre 2010 et 2030 ;
- L'objectif de réduction des déchets d'activité économique de -5% entre 2010 et 2030 ;
- Un taux de 5% des déchets ménagers en 2030 réemployés et/ou réutilisés ;
- L'objectif de réduction de -50% des mises en marché de bouteilles en plastique d'ici 2030.

En parallèle, les Régions fixent également des objectifs via l'élaboration de Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets.

Toutes ces évolutions réglementaires **ont un impact direct sur la gestion des déchets** et nécessitent **une évolution continue du service.**

2.INDICATEURS TECHNIQUES



IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION SUR LE TRAITEMENT DE NOS SACS NOIRS :

Avec l'obligation de réduire de 50 % la mise en décharge, les collectivités doivent trouver des solutions innovantes et des débouchés nouveaux. C'est dans ce cadre que le SYDOM AVEYRON a mis en oeuvre le projet de la création d'un pôle multi filières de valorisation et de traitement de déchets non dangereux sur les communes de Viviez et d'Aubin (KEREa) - Démarrage de l'unité en 2026 [cf page 10]

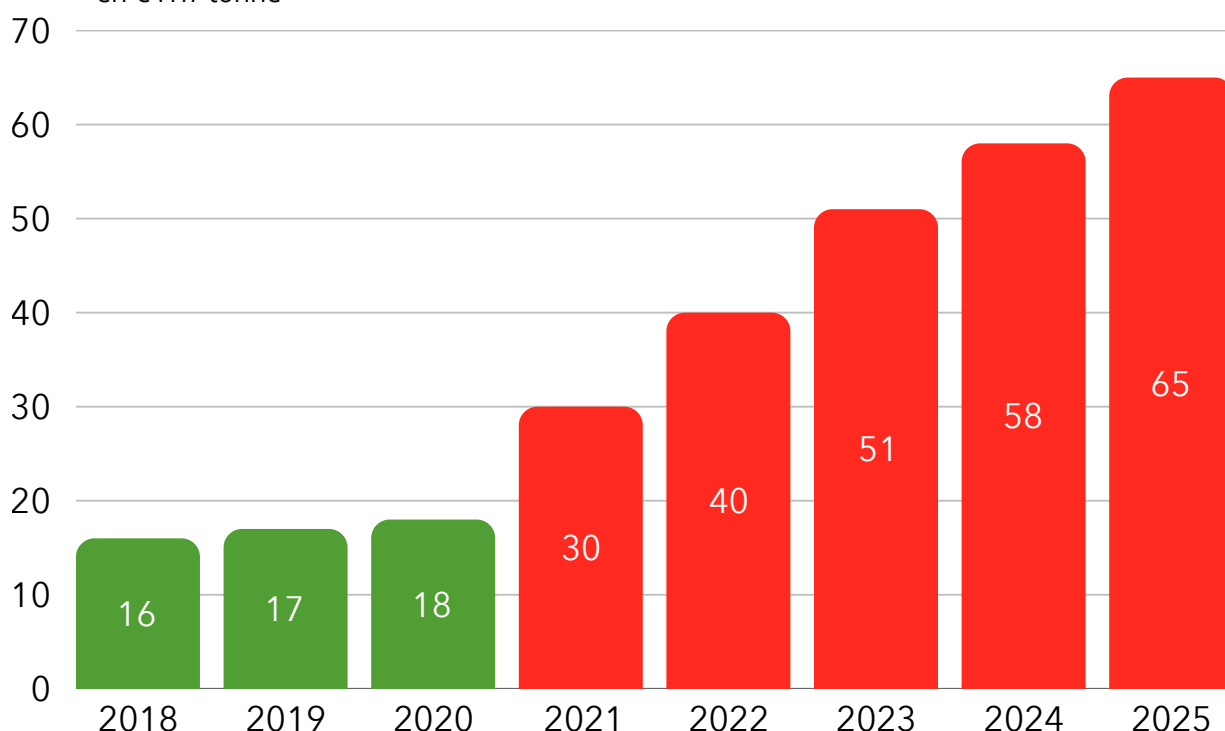
De plus, la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) fixée à 65€/tonne en 2025, entraîne une augmentation du coût de traitement supportée par les collectivités et donc le SMICTOM Nord Aveyron.

La hausse annoncée de la T.G.A.P : Qu'est-ce que la TGAP ?

La TGAP est une taxe gouvernementale. Elle a été mise en place en 1999 et a pour objectif d'encourager les producteurs d'activités dites « polluantes » à réduire leur empreinte environnementale. Afin d'atteindre les objectifs européens et nationaux d'augmentation des quantités de déchets valorisés, le renforcement progressif de la TGAP sur la mise en décharge est l'une des mesures issues de la feuille de route pour l'économie circulaire adoptée en 2018.

Les objectifs de cette hausse progressive sont de réduire le recours à l'enfouissement des déchets afin de permettre le recyclage de plus de déchets.

ÉVOLUTION DE LA TGAP
en € HT/ tonne



2.INDICATEURS TECHNIQUES



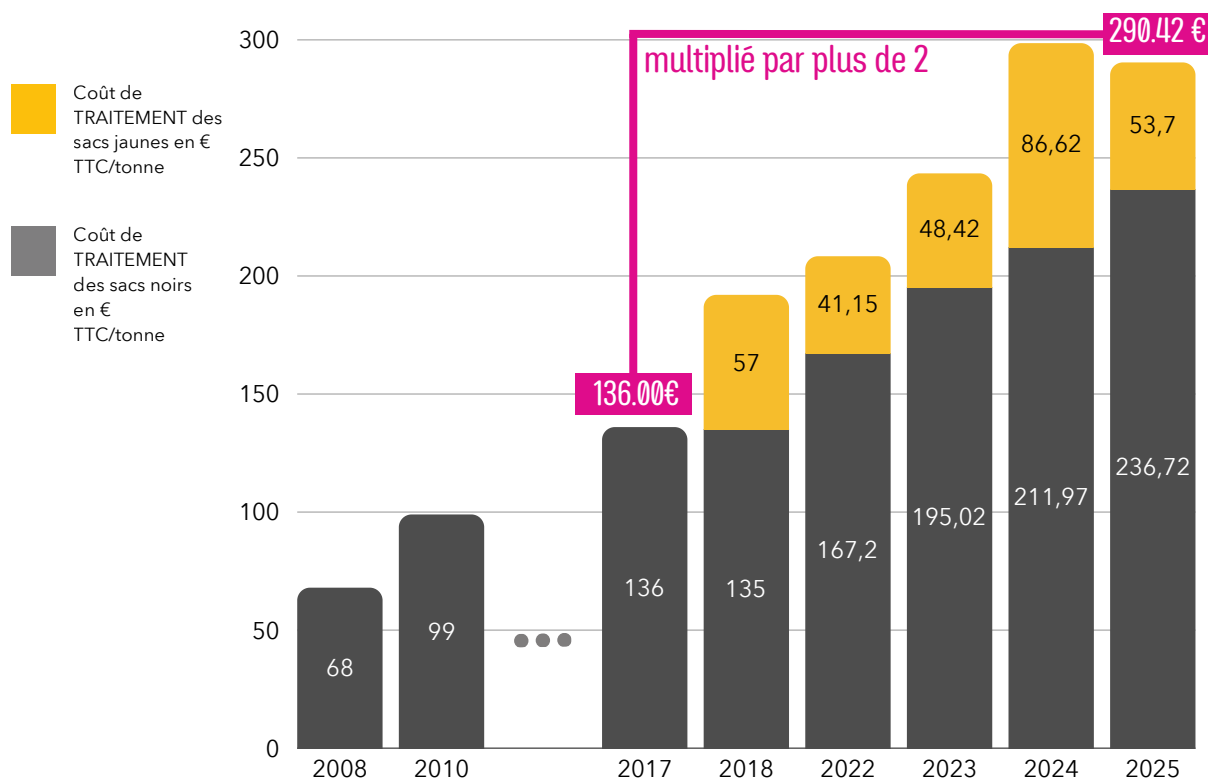
IMPACT DE LA RÈGLEMENTATION SUR LE TRAITEMENT DE NOS SACS JAUNES :

- L'extension des consignes de tri active depuis le 1er novembre 2021, issue des directives de la Loi relative à la TECV, a nécessité une adaptation de notre service de collecte, la modernisation du centre de tri de Millau pour intégrer les évolutions technologiques et absorber l'augmentation des volumes. Depuis novembre 2021, notre tri est retraité exclusivement sur MILLAU [cf page 11].

IMPACT DE LA RÈGLEMENTATION SUR LE TRAITEMENT DES "BIODÉCHETS" :

- La généralisation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024, a également impacté l'organisation du système de collecte et de traitement car il nécessite la mise en place de nouveaux dispositifs de collecte séparée des biodéchets et le développement de la sensibilisation et de la promotion du compostage auprès des usagers.
- Concrètement, cela impose aux collectivités de proposer aux usagers collectés par le service public un moyen de trier leurs biodéchets. Pour cela, le SMICTOM Nord Aveyron propose (depuis 2017) des composteurs de jardin individuels à des tarifs préférentiels (3 modèles sont proposés). [Cf page 37-38 Focus sur la « Promotion du compostage individuel »]. De plus, en complément du compostage individuel et pour les usagers qui ne peuvent pas composter, le SYDOM Aveyron déploie progressivement une collecte de biodéchets en sacs orange. Ce dispositif expérimenté à ce jour sur plusieurs communes de l'Aveyron sera généralisé à tout le département à l'ouverture de l'installation KEREÀ à l'horizon 2026. Cette unité permettra de valoriser cette matière organique par méthanisation afin de produire du biométhane, gaz vert injecté directement dans le réseau.

LES CONSÉQUENCES SUR LE COÛT DE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS :



2.INDICATEURS TECHNIQUES



LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

Afin de faire face à ces coûts de traitement des déchets en perpétuelle augmentation et à des coûts de carburant inégalés, les élus du syndicat ont pris dès 2017 des **décisions stratégiques** s'inscrivant dans une volonté affirmée de trouver le meilleur équilibre entre le coût, la qualité du service, le respect des exigences réglementaires, et la préservation de notre environnement.

Ces décisions s'articulent autour de deux objectifs :

MAITRISER LES COÛTS DE COLLECTE

pour limiter l'impact
de la hausse des coûts
de traitement

MENER UNE POLITIQUE DE SENSIBILISATION

pour réduire le poids de
la poubelle noire

2.INDICATEURS TECHNIQUES

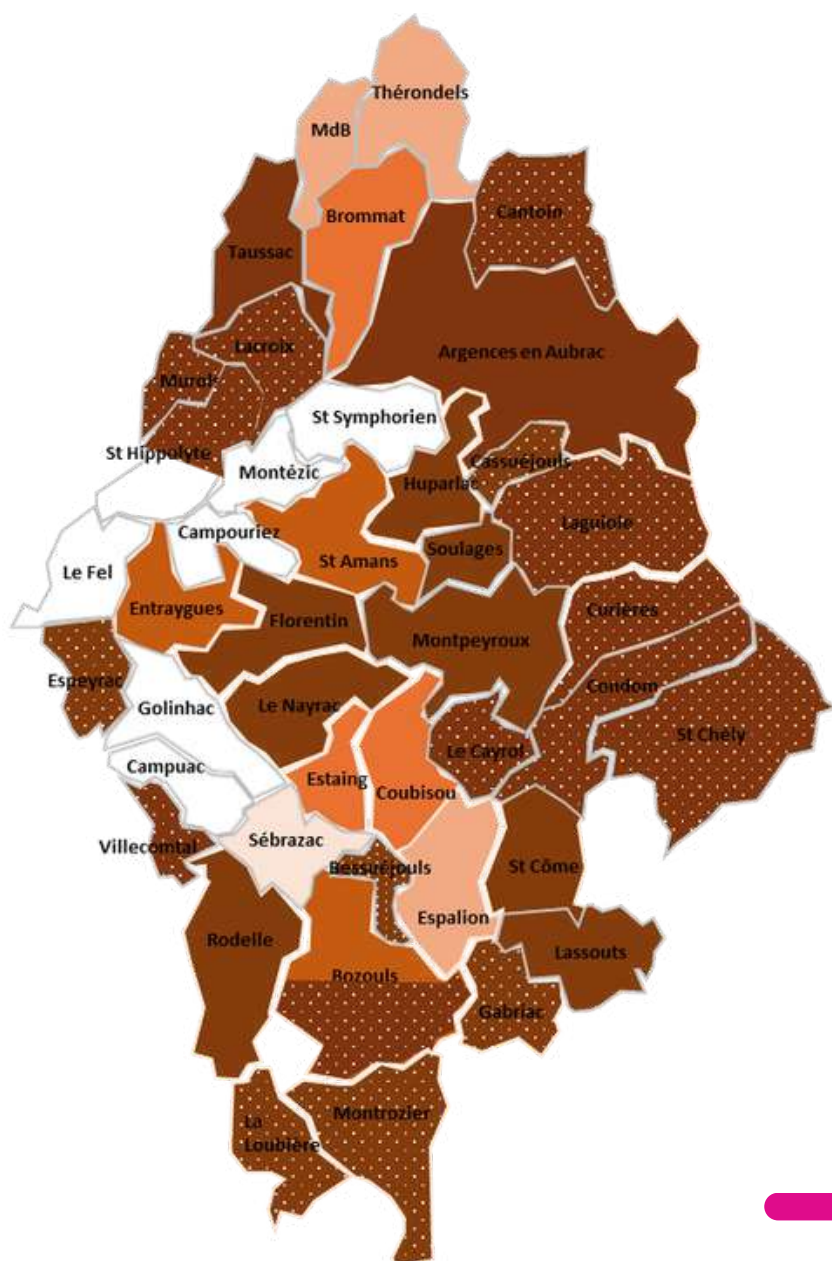


LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR LA COLLECTE

Comme de nombreuses collectivités impactées par ce même contexte, le SMICTOM Nord Aveyron a fait le choix dès 2018 d'optimiser son service de collecte en installant des POINTS D'APPORT VOLONTAIRE : colonnes aériennes et/ou colonnes enterrées.

En juin 2023, au regard de la pertinence tant financière qu'environnementale de ce nouveau mode de collecte déjà mis en œuvre sur plusieurs communes, les élus du SMICTOM Nord Aveyron ont acté le déploiement des Points d'Apport Volontaire sur l'ensemble des communes du territoire.

Ainsi, sur l'année 2025, ce sont plus de **200** colonnes qui ont été installées sur 17 communes. Au 31 décembre 2025, ce sont plus **700** colonnes installées sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron.



718

C'est le nombre de points d'apport volontaire installés (colonnes aériennes et/ou colonnes enterrées)

- 323 colonnes d'ordures ménagères
- 395 colonnes de tri sélectif

LEGENDE

0 %	Commune non dotée de PAV
1-24%	Commune dotée entre 1 et 24 % de PAV
25 – 49%	Commune dotée entre 25 et 49 % de PAV
50 – 74%	Commune dotée entre 50 et 74 % de PAV
75 – 99%	Commune dotée entre 75 et 99 % de PAV
100 %	Commune entièrement dotée de PAV

2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR LA COLLECTE

Liste des communes concernées par l'installation de colonnes en 2025 :

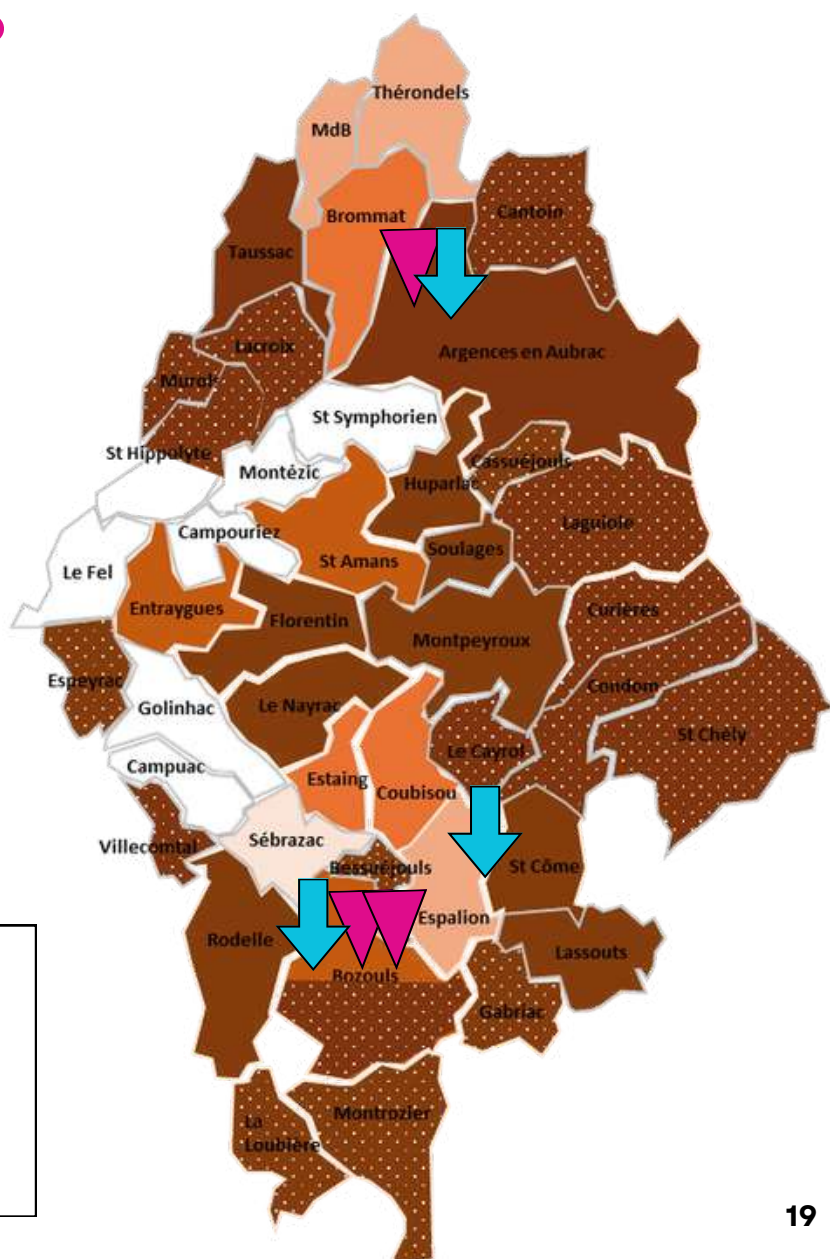
- Argences en Aubrac
- Brommat
- Campuac
- Cantoin
- Coubisou
- Estaing
- Lacroix Barrez
- Laguiole
- Le Cayrol
- Le Nayrac
- Mur de Barrez
- Murols
- Rodelle
- St Hippolyte
- Taussac
- Thérondels
- Villecomtal



IMPACTS ORGANISATIONNELS :

Trois camions de collecte "mixte" sont opérationnels (deux départs depuis Bozouls, et un départ depuis Sainte Geneviève sur Argence).

Compte tenu de cette nouvelle réorganisation et du déploiement des colonnes sur le secteur du Carladez, le départ du camion de collecte "traditionnel" de Mur de Barrez a été supprimé.



LEGENDE : au 31 décembre 2025



DEPART CAMION DE COLLECTE "MIXTE"
(collecte en camion grue)



DEPART CAMION DE COLLECTE
"TRADITIONNELLE"
(collecte en camion benne)

2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR LA COLLECTE

POUR QUEL BILAN ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, le SMICTOM Nord Aveyron :

LIMITE SES COÛTS DE COLLECTE

Au 31 décembre 2025, l'analyse financière et technique démontre (sac noir et sac jaune confondus) :

- qu'en **collecte traditionnelle** (conteneurs 4 roues classiques avec camion de collecte benne à ordures ménagères), la **collecte d'une tonne de déchets coûte : 241 €,**
- qu'en **collecte « mixte »** (colonnes enterrées et aériennes avec camion de collecte grue), la **collecte d'une tonne de déchets coûte : 116 €.**

soit
une économie
de 125 € par tonne
collectée



De plus, en collecte traditionnelle, le SMICTOM Nord Aveyron collecte 283 kg de déchets à l'heure contre 823 kg en collecte avec le camion de collecte « mixte ».



COÛTS DE COLLECTE



en COLONNES

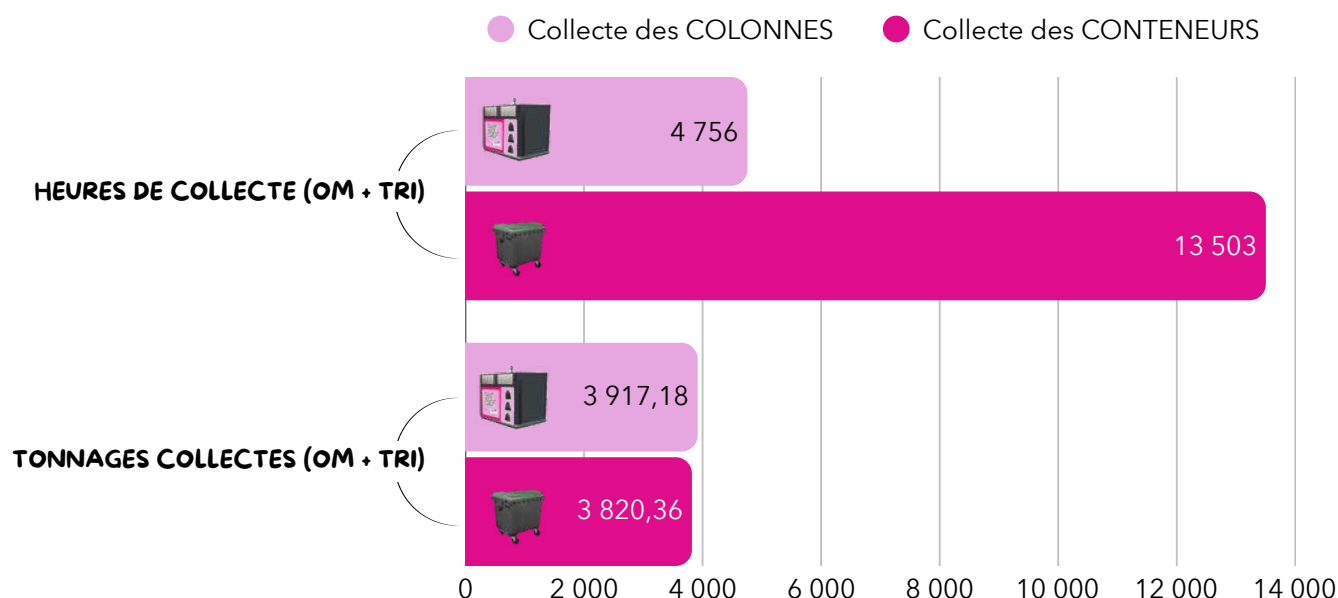
en CONTENEURS

6.05 € / km	7.80 € / km
116.23 € / tonne	241.01 € / tonne
822.41 kg / heure	282.93 kg / heure

2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR LA COLLECTE



Depuis 2017, la réorganisation des tournées « traditionnelles » induite par l'installation de ces colonnes a eu pour effet la suppression de 10 camions de collecte classiques vieillissants, plus polluants, et nécessitant de nombreuses réparations.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR LA COLLECTE

POUR QUEL BILAN ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, le **SMICTOM Nord Aveyron** :

DEPLOIE LE TRAVAIL EN REGIE

Le temps « gagné » sur les collectes traditionnelles de déchets (par l'installation des colonnes enterrées et/ou aériennes) **permet au SMICTOM Nord Aveyron de redéployer ses équipes sur des postes en régie à plus forte valeur ajoutée :**



- Collecte des Points d'Apport Volontaire installés,



- Collecte et transport du Verre,



- Transport des bennes de déchetteries,



- Entretien des espaces verts et bâtiments,



- Entretien mécanique par un opérateur de maintenance des véhicules,



- Assistant de prévention des risques professionnels.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



LA COLLECTE DU VERRE EN RÉGIE

	2021	2022	2023	2024	2025
Quantité de verre collecté en régie en tonnes	1 068,88	1 162,78	1 216,70	1 247,10	1235.78
Quantité de verre collecté hors régie en tonnes	188,36	100,8	13,64	2,18	1.78
Quantité totale en tonnes	1 257,24	1 263,58	1 230,34	1 250,00	1 237.56
dont % régie	85,02	92,02	98,89	99,77	99.86



Pour le SMICTOM Nord Aveyron, une tonne de verre à collecter en régie coûte 66.01 €, ce qui est inférieur au prix d'une prestation privée. Cette analyse financière démontre la pertinence d'une collecte en régie, c'est pourquoi, le SMICTOM Nord Aveyron a assuré en 2025 à 99.86 % de sa collecte de verre en régie.



LE TRANSPORT DE BENNES EN DÉCHETTERIES

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de bennes de déchetteries transportées en régie	150	249	365	436	539	733	887

Pour le SMICTOM Nord Aveyron, une rotation de benne effectuée en régie coûte 137.80 €, ce qui est inférieur au prix d'une prestation privée. Cette analyse financière démontre la pertinence d'effectuer le transport de bennes en régie, c'est pourquoi, en 2025 le SMICTOM Nord Aveyron a assuré 887 transports de bennes de déchetteries.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET BÂTIMENTS

En 2025, ce sont 356 heures effectuées par les services pour l'entretien des espaces verts et 481 heures effectuées pour l'entretien des infrastructures.



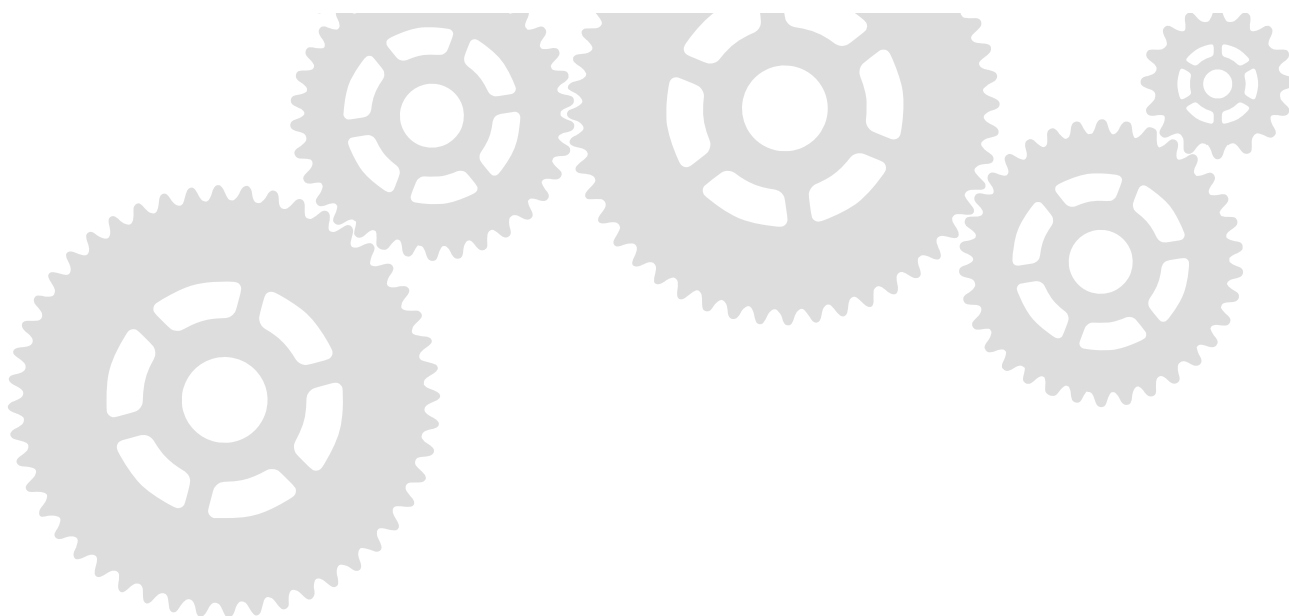
ASSISTANT DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

En 2025, ce sont 107 heures effectuées par notre assistant de prévention.

Toutes ces activités réalisées en interne (= en régie), permettent :

- **d'éviter des coûts de prestations privées,**
- **de valoriser les compétences de l'équipe,**
- **une meilleure réactivité dans l'exécution des missions,**
- **de limiter l'appel à du personnel extérieur.**

Toutes ces missions s'inscrivent donc pleinement dans la réussite de l'objectif fixé à savoir : **maitriser les coûts de fonctionnement du syndicat** pour amortir au mieux les augmentations des prix de traitement des déchets non maitrisables par le SMICTOM Nord Aveyron.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR LA COLLECTE

POUR QUEL BILAN ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, le SMICTOM Nord Aveyron :

LIMITE SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

EN RÉDUISANT LES KILOMÈTRES PARCOURUS PAR LA MASSIFICATION DES FLUX (INSTALLATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE)

Depuis 2019, le **SMICTOM Nord Aveyron a diminué ses kilomètres de collectes traditionnelles de plus de 50 %** passant de 242 000 kms parcourus à 118 000 kms parcourus en 2025. Cette réduction du nombre de kilomètres implique la diminution de la quantité globale de polluants émise par nos camions de collecte traditionnelle.

En effet, un litre de carburant (gasoil) génère 2,6 kg de CO₂. La consommation moyenne d'un camion poubelle «classique» est de 55 litres au 100 kms ; soit 143 kg de CO₂ pour 100 km. **L'économie de 124 000 kms de collecte traditionnelle a permis de réduire l'émission de 178 000 kg de CO₂, depuis 2019.**

De manière globale (toutes activités confondues y compris toutes les missions supplémentaires réalisées en régie), **le nombre total de kilomètres parcourus a diminué de 12.79 % entre 2021 et 2025.**

Nombre de kms parcourus	Collecte Traditionnelle	Collecte des PAV (OM, TRI et VERRE) + Transport des bennes de déchetteries	TOTAL
2021	215 818,00	80 834,00	296 652,00
2022	196 230,00	88 879,00	285 109,00
2023	175 117,00	96 442,00	271 559,00
2024	144 425,00	115 245,00	259 670,00
2025	118 034.00	140 663.00	258 697.00

2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR LA COLLECTE

POUR QUEL BILAN ?

Par la mise en œuvre de ce nouveau mode de collecte, le SMICTOM Nord Aveyron :

LIMITE SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

EN AMELIORANT SES PERFORMANCES DE TRI :

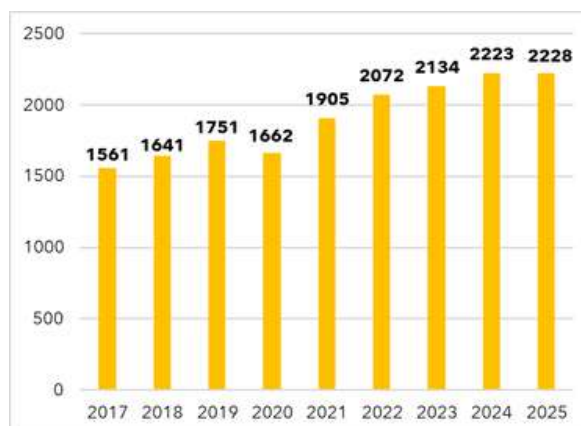
L'installation des colonnes permet de proposer des points de collecte propres, disponibles 24 heures/24 et 7 jours/7, où tous les flux sont très majoritairement présents (Ordures Ménagères, Tri Sélectif, Verre) ce qui facilite le tri à l'ensemble des usagers.

Les points de collecte sont donc accessibles par les usagers à tout moment, positionnés sur des lieux de passage.

Les nouveaux points d'apport sont ergonomiques, avec une dimension de trappe adaptée pour un dépôt facilité. De plus, la réorganisation des collectes complétée par la mise en place des nouveaux points de collecte a permis d'augmenter les fréquences de collecte sélective (= sac jaune) sur le territoire.



C'est ainsi que les quantités de tri sélectif, avec l'appui d'une communication accrue, augmentent d'année en année, passant de 1561 tonnes collectées en 2017 à 2228 tonnes collectées en 2025 ; soit une augmentation de près de 43 %.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



Les bénéfices de ces performances sont MULTIPLES :

ON LIMITE LES POLLUTIONS :

En recyclant toujours plus d'emballages triés, une partie des pollutions (de l'air, de l'eau, des sols) dues à l'extraction de ressources naturelles, à leur transport, et à la fabrication des produits, est évitée :

Par exemple :

- 1 tonne de papier/carton recyclée permet d'économiser l'équivalent de 6 mois de la consommation en énergie d'un habitant et 6 mois de sa consommation d'eau.

En 2025, sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron, le recyclage a permis d'économiser l'équivalent de :

- **37 449 m3 d'eau soit 1 an de consommation en eau de 680 habitants**
- **60 060 GJ d'électricité, soit 1 an de consommation d'électricité de 1 540 habitants.**

ON ÉCONOMISE LES RESSOURCES NATURELLES :

Le tri des déchets et le recyclage permettent, avant tout, d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages.

Par exemple :

- 1 tonne de plastique recyclé évite l'extraction de 800 kg de pétrole brut
- 1 tonne de papier carton recyclé permet d'économiser en moyenne 2.5 tonnes de bois
- 1 tonne d'acier recyclé évite l'extraction d'1 tonne de minerai de fer et 500 kg de coke
- 1 tonne d'aluminium recyclé permet d'éviter l'extraction de 2 tonnes de bauxite

En 2025, sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron, le tri des déchets a permis d'économiser :

- **817.08 tonnes de sable,**
- **439.70 tonnes de pétrole,**
- **2 847 tonnes de bois,**
- **115.00 tonnes de bauxite,**
- **117 tonnes de minerai de fer**
- **58.70 tonnes de coke**



2.INDICATEURS TECHNIQUES



ON EVITE LE GASPILLAGE :

Jeter un emballage dans le bac de tri contribue à éviter le gaspillage, car une fois recyclé, un emballage sert à fabriquer de nouveaux objets. Le plastique recyclé sert à la fabrication de multitude d'objets : de nouvelles bouteilles, des jouets, des vêtements, des couettes, des tuyaux...

En 2025, sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron, le tri sélectif des déchets a permis la fabrication de nouveaux produits :

Quantité collectée sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron en 2025	EQUIVALENCE EN EMBALLAGES	EQUIVALENCE EN PRODUITS RECYCLES
117.42 tonnes d'ACIER	= 1 304 667 boîtes de conserve	2 609 charriots de supermarchés
57.48 tonnes d'ALUMINIUM	= 3 832 000 canettes de 33 cl	5 748 vélos
1 138.74 tonnes de PAPIER-CARTON	= 15 815 833 boîtes de céréales	2 996 684 emballages en carton pour 6 bouteilles
549.65 tonnes de PLASTIQUE	= 14 855 405 bouteilles de 75 cl	549 650 pulls polaires
1 238 tonnes de VERRE	= 3 095 000 bouteilles de 75 cl	3 095 000 bouteilles de 75 cl

2.INDICATEURS TECHNIQUES

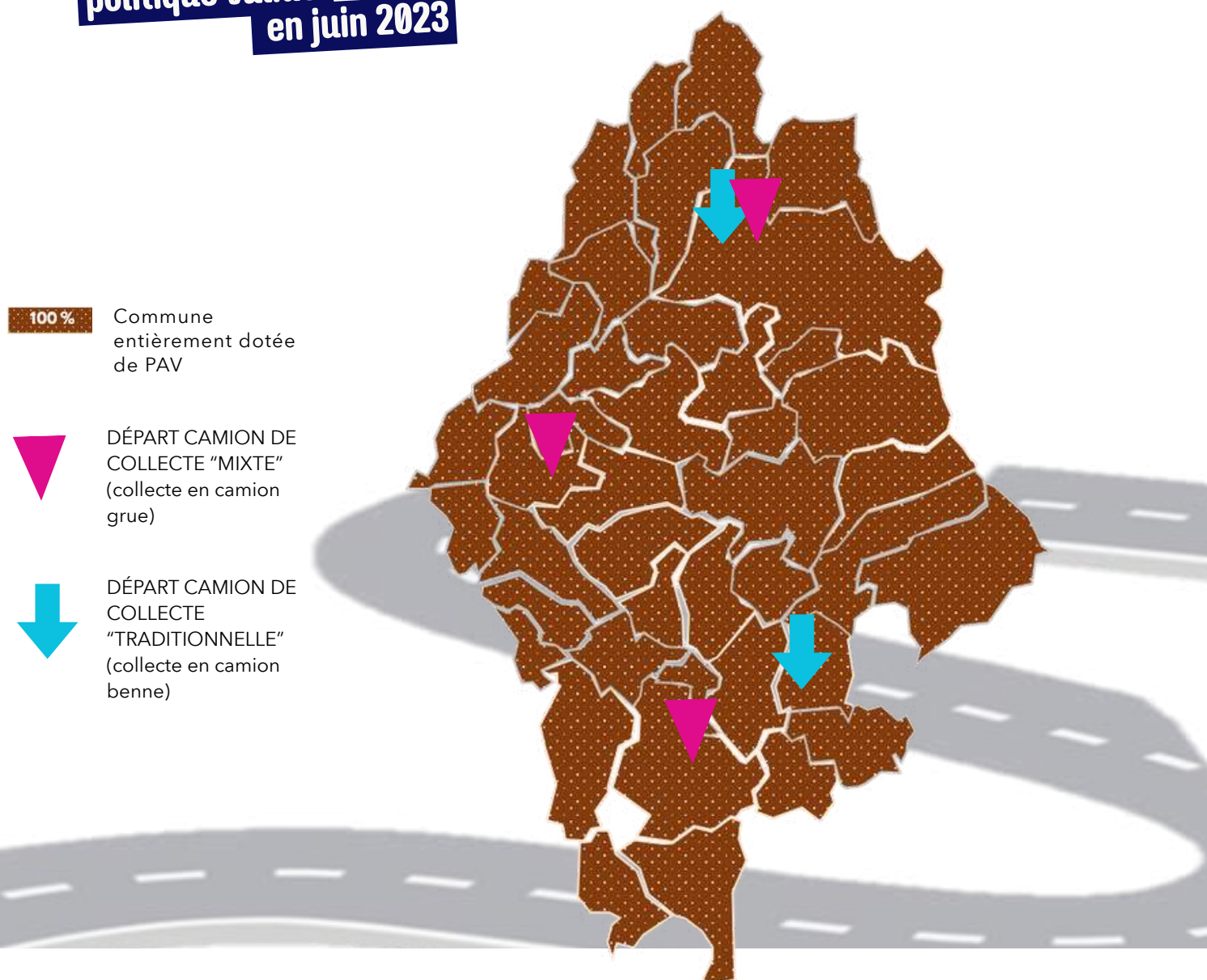


LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR LA COLLECTE

PERSPECTIVES

Ces résultats viennent pleinement attester de la pertinence du déploiement du mode de collecte en Points d'Apport Volontaire, confortant ainsi la décision prise par les élus du conseil syndical de généraliser ce dispositif à l'ensemble du territoire.

OBJECTIF
politique validé
en juin 2023



2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR NOS INSTALLATIONS :

Le SMICTOM Nord Aveyron est engagé pleinement dans une démarche de gestion optimisée et réglementaire de ses installations en mettant en œuvre une stratégie conciliant :

- économie circulaire locale,
- maîtrise des coûts d'exploitation et de traitement des déchets,
- amélioration continue du service à l'utilisateur.

LE CONCASSAGE DES DÉCHETS INERTES REÇUS EN DÉCHETTERIE

Conformément à une logique de valorisation des déchets et de réduction des volumes stockés en l'état sur nos Installations de Stockage de Déchets Inertes, deux opérations périodiques de concassage et de déferrailage ont eu lieu sur nos deux sites autorisés à savoir la déchetterie de Curlande-Bozouls et la déchetterie de Sainte Geneviève sur Argence - Argences en Aubrac.

Ce produit est ensuite proposé à la vente aux communes et communautés du territoire du SMICTOM Nord Aveyron.



Ces interventions permettent de favoriser le réemploi et le recyclage des matériaux inertes, conformément aux objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), tout en maintenant un haut niveau de protection de l'environnement.



Objectif :

- S'engager pleinement dans l'économie circulaire locale
- Optimiser financièrement le traitement des déchets

2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR NOS INSTALLATIONS :

LA MISE EN SECURITÉ DE LA DÉCHETTERIE DE ST CÔME D'OLT

Compte tenu de la forte fréquentation du site, des actions de mise en sécurité ont été mises en œuvre au cours de l'année, notamment par l'installation de barrières et la réalisation d'un marquage au sol adapté.



AMÉNAGEMENTS DE NOS DÉCHETTERIES & PROJET :

Durant l'année 2025, plusieurs aménagements ont été réalisés, notamment sur la déchetterie d'Enraygues sur Truyère. Par ailleurs, le site de la déchetterie de Taussac a été équipé d'un système de vidéosurveillance.

En 2025, un projet de plateforme à déchets sur la déchetterie de Soulages-Bonneval a fait l'objet d'études et d'échanges, avec deux scénarios examinés dont le second (présentant une surface plus importante) a été retenu pour approfondissement. Celui-ci apparaît essentiel et indispensable pour répondre aux nouvelles filières REP et à l'augmentation des déchets verts apportés sur le site. Une décision finale restant attendue.

2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR NOS INSTALLATIONS :

LE SUIVI RÉGLEMENTAIRE DE NOS INSTALLATIONS

Chaque activité (Déchetterie, Installation de Stockage de Déchets Inertes, Plateforme de stockage des Inertes + Concassage, Plateformes de stockage de Déchets verts + Broyage), doit respecter la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Ces sites sont ensuite inspectés par l'Etat (services de la DREAL Occitanie) afin de vérifier la conformité des installations.

Sur cette année 2025 :

- **Le site de l'ISDI de Sainte Geneviève sur Argence (attenant au site de la déchetterie) a été inspecté par les services de la DREAL le 28 mai 2025.**

Aucune non-conformité. Un « porter à connaissance » a été réalisé pour demander la prolongation de l'exploitation. L'arrêté complémentaire relatif à la prolongation de la durée d'exploitation de l'ISDI de Sainte Geneviève jusqu'au 27 novembre 2034 a été reçu le 18/08/2025.

- **ISDI de la Moissetie - 12140 GOLINHAC : Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter :**

La durée d'exploitation initialement accordée était parvenue à son terme sans que la capacité maximale de stockage n'ait été entièrement consommée. Ainsi le SMICTOM Nord Aveyron a déposé un dossier d'ENREGISTREMENT pour solliciter une nouvelle durée d'exploitation de 15 ans pour 15 000 tonnes de capacité cumulée autorisée.

De plus, dans une logique de valorisation et de réduction des volumes stockés en l'état, une autorisation de concassage des inertes sur site a également été effectuée. Après instruction par les services de la DREAL et consultation publique, l'arrêté préfectoral autorisant le SMICTOM Nord Aveyron à exploiter cette installation devrait intervenir dans le courant du premier semestre 2026.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE SUR NOS INSTALLATIONS :

RENFORCEMENT DE NOS PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES ET SOLIDAIRES :

Cette année 2025 est marqué par le renouvellement de nos partenariats avec les associations locales et solidaires par la reprise de déchets pouvant être réemployés et ainsi favoriser l'économie sociale, solidaire et circulaire.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



LES ACTIONS MISES EN PLACE POUR RÉDUIRE LE POIDS DES DÉCHETS COLLECTÉS :

De nombreuses actions de sensibilisation ont été réalisées en cette année 2025.

Plusieurs cibles identifiées :

- Sensibilisation « Grand Public-Associations »
- Sensibilisation « Jeune Public »
- Sensibilisation « Professionnels »
- Sensibilisation « Collectivités »
- Communication « Digitale »

LA SENSIBILISATION AU GRAND PUBLIC :

Tout le long de l'année, plusieurs **documents “papier”** sont distribués aux usagers **dans le but de :**

PRÉSENTER LES 8 DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE
(HORAIRES D'OUVERTURE, CONSIGNES DE DÉPÔTS, ...)

FLYER “NOS 8 DECHETTERIES”

Distribué tout le long de l'année lors de la remise des badges



1 231

c'est le nombre de cartes réalisées en 2025

FLYER “DECHETTERIES”

Distribué tout le long de l'année sur site par les gardiens



Sur cette année 2025, ce sont **17** documents de communciation réalisés dans le cadre du déploiement des colonnes



35

2.INDICATEURS TECHNIQUES



Tout le long de l'année, plusieurs affiches sont réalisées dans le but de :

INFORMER, RESPONSABILISER ET SENSIBILISER



+ Partenariats avec les associations locales lors d'événements

LES TRACES DE L'AUBRAC



FESTIVAL CAP MÔMES



L'AVEYRONAISE CLASSIC



Tout le long de l'année, plusieurs articles de presse sont rédigés dans le but de :

INFORMER LES USAGERS DU SERVICE

BROMMAT

Réunion publique du SMICTOM

À l'automne 2025, plusieurs communes, dont Brommat, seront concernées par le déploiement de colonnes aériennes pour les ordures ménagères et le tri sélectif en remplacement des containers actuels.

La population est invitée à participer à une réunion publique au cours de laquelle ces évolutions seront présentées le mardi 2 septembre à la salle Joseph Bouet à Brommat.

GOLINHAC

Déchetterie mobile et horaire d'été

La déchetterie d'Enraygues passe, à partir du mardi 1^{er} avril, aux horaires d'été. Pour rappel, les heures d'ouvertures se feront le lundi et vendredi de 9h à 12h, mercredi et jeudi de 14h à 17h et samedi de 14h à 18h.

De plus, la déchetterie mobile sera présente le samedi 12 avril de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 à Golinhaç, devant la Mairie.

Smictom Déchetteries et modification des collectes à Noël et au jour de l'an

Espalion : les collectes du tri sélectif (sacs jaunes) du jeudi 25 décembre et du jeudi 1^{er} janvier sont reportées aux vendredis 26 décembre et 2 janvier.

Bozouls/Golinhaç/Campouac : les collectes des ordures ménagères (sacs noirs) du jeudi 25 décembre et du jeudi 1^{er} janvier sont reportées aux vendredis 26 décembre et 2 janvier.

Déchetteries : les huit déchetteries du territoire seront fermées les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier.

2.INDICATEURS TECHNIQUES



Tout le long de l'année et à la demande, le SMICTOM Nord Aveyron rédige **des articles à intégrer aux bulletins municipaux** des communes.

DU NOUVEAU COTE DECHETS

Le SMICTOM Nord Aveyron, en quelques mots...

Depuis le 1er janvier 2017, le SMICTOM Nord Aveyron assure la compétence « collecte et traitement des déchets » sur le territoire de la communauté de communes « Rodez Carleves Val d'Ariège » et sur un bassin de vie de 42 communes pour 80 000 habitants.

Des décisions stratégiques pour relever les défis

Dans un contexte marqué par des enjeux environnementaux et économiques croissants, le SMICTOM Nord Aveyron, depuis sa création, a l'ambition de son service de collecte des déchets. Sa volonté est claire : concilier maîtrise des coûts, qualité du service, respect des normes réglementaires et protection de notre environnement.

Dans cette dynamique d'innovation, et en collaboration avec les communes de son territoire, le SMICTOM a engagé depuis plusieurs années une modernisation progressive de son dispositif de collecte. Cette se traduit notamment par l'installation de colonnes aériennes et/ou enterrées.

À l'automne 2025, une nouvelle étape de ce programme sera lancée. Plusieurs communes, dont Villecomtal, seront équipées de colonnes aériennes pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables (tri sélectif).

(un document détaillant les modalités de cette évolution vous sera adressé avant la mise en place du nouveau dispositif)

Les Points d'Apport Volontaire, un vrai lieu d'économie

L'installation progressive des Points d'Apport Volontaire (batteries enterrées ou aériennes) permet de réduire significativement les coûts de collecte tout en apportant un service de qualité aux usagers.

Comparatif des coûts de collecte

Mode de collecte	Coût par tonne
Collecte "Traditionnelle" (sans tri sélectif)	233 €
Collecte "Tri" (ordonnes aéroportées/enterrées)	124 €

Économie réalisée : 109 € par tonne collectée

Réduction à la source, tri, recyclage... Chaque geste compte !
Continuons ensemble à réduire, trier, recycler pour préserver notre territoire.

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas.

SMICTOM NORD AVEYRON

GESTION DES DECHETS

Quelques chiffres à retenir :

En 2024, le SMICTOM Nord Aveyron a collecté 17 189 tonnes de déchets ménagers et assimilés sur son territoire, soit 577 kg par habitant. Ce chiffre illustre les efforts continus pour mieux trier et réduire les déchets résiduels.

- Ordures ménagères :** 5 557 tonnes → 186 kg/hab (+53 kg/hab par rapport à 2017)
- Emballages recyclables :** 7 223 tonnes → 75 kg/hab (+22 kg/hab par rapport à 2017)
- Vitres :** 1 250 tonnes → 42 kg/hab (+5 kg/hab par rapport à 2017)
- Déchets en déchets :** 8 159 tonnes → 274 kg/hab (+40 kg/hab par rapport à 2017)

Réduction à la source, tri, recyclage... Chaque geste compte !
Continuons ensemble à réduire, trier, recycler pour préserver notre territoire.

"Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas"

Bien informés, nous pouvons faire des choix plus écologiques mais aussi plus économiques :

- J'achète à la coupe ou en vrac
- J'utilise mon sac ou mon cabas
- J'achète des éco-recharges
- Je répare ou je fais réparer
- Je prends de la vaisselle réutilisable pour les repas en plein air
- Je suis vigilant sur les dates de péremption
- J'inscris « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres
- J'opte pour des piles rechargeables
- J'utilise ma tasse au bureau
- Je limite mes impressions papier
- J'achète la juste quantité d'aliments...

"Trions nos déchets"

Trions, nos emballages et papiers

Emballages en plastique

Emballages en métal

Emballages en verre

Emballages en carton

Compostons, nos biodéchets

Trions, nos emballages en verre

Utilisons, la déchetterie !

Plus vous avez de déchets, plus vous avez de déchets. Plus vous avez de déchets, plus vous avez de déchets. Plus vous avez de déchets, plus vous avez de déchets.

Pour obtenir davantage d'informations (conditions d'accès, horaires d'ouverture, etc.), nos services sont à votre disposition. Vous pouvez les contacter par téléphone au 05.65.51.52.18 ou par mail à contact@smictom-nord-aveyron.fr.

Nous contacter :

Une question, un renseignement, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse mail : contact@smictom-nord-aveyron.fr ou à nous téléphoner au 05.65.51.52.18 !

Nos bureaux sont ouverts les :

- Lundi, Mardi, Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Mercredi : de 9h à 12h
- Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

SMICTOM NORD AVEYRON

Rodez - 7 rue Nord Aveyron - 12000 RODEZ
Téléphone : 05.65.51.52.18
E-mail : contact@smictom-nord-aveyron.fr
Site internet : <http://smictom-nord-aveyron.fr>
Rodez - 7 rue Nord Aveyron

LA PROMOTION DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

Dans une volonté de promouvoir au maximum la pratique du compostage individuel, le SMICTOM Nord Aveyron a fait le choix de proposer à la vente des composteurs à des prix très préférentiels :

- 15 € le composteur de 300 litres en bois
- 16 € le composteur de 400 litres en plastique
- 30 € le composteur de 600 litres en plastique

194

C'est le nombre de composteurs vendus en 2025.



2. INDICATEURS TECHNIQUES



La **promotion du compostage** passe par des informations diffusées avec l'aide de plusieurs supports :

ENCART DANS LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION



AFFICHAGES EN MAIRIES, EN DECHETTERIES...



ZOOM SUR L'ARRIVÉE DU SAC ORANGE :

En séance du 23 septembre 2025, les élus du conseil syndical ont donné leur accord pour le déploiement du dispositif sur l'ensemble du territoire du SMICTOM Nord Aveyron à compter du deuxième trimestre 2026. Lors de sa séance du 14 novembre 2025, le conseil syndical, après échanges et débats, a décidé d'assurer la fourniture des stocks de sacs orange en interne. Concrètement, au cours du mois d'avril 2026, le SMICTOM Nord Aveyron livrera aux 42 communes leur stock de sacs orange en même temps que leur stock de sacs jaunes. Il appartiendra ensuite à chaque commune d'organiser la distribution auprès de ses habitants, selon les modalités habituelles déjà en place pour les sacs jaunes.



POUR ALLER PLUS LOIN : L'année 2026 sera marquée par le déploiement de ce nouveau dispositif, qu'il conviendra d'appréhender au mieux. En matière de sensibilisation, des réunions d'information seront organisées auprès des mairies (élus, secrétariats, services techniques). Celles-ci seront complétées par une information individuelle, sous forme de courrier adressé à chaque foyer du territoire, par le SYDOM AVEYRON. Des autocollants seront également apposés sur les colonnes ou conteneurs d'ordures ménagères afin d'identifier clairement le contenant dans lequel le sac orange devra être déposé.

2.INDICATEURS TECHNIQUES



LA SENSIBILISATION AU JEUNE PUBLIC :

Afin de sensibiliser les “citoyens de demain”, le SMICTOM Nord Aveyron propose à l’ensemble des écoles et collèges du territoire des interventions scolaires sur le thème de la gestion des déchets. Adaptées à tout niveau, plusieurs thèmes sont abordés lors de ces séances : qu’est ce qu’un déchet, la quantité de déchets produite, les modes de traitement des déchets, les consignes de tri, le centre de tri, le recyclage, le compostage, le gaspillage alimentaire, la réduction des déchets, la déchetterie....

Plusieurs activités viennent ponctuer ces séances : atelier “papier recyclé”, visite du centre de tri, visite d’une déchetterie, remise de composteur.....

Ces animations s’inscrivent dans la volonté de sensibiliser les générations futures aux enjeux environnementaux liés à la gestion des déchets, afin de favoriser l’adoption durable de gestes responsables au quotidien.

Ecoles sensibilisés sur l’année 2025 :

Soulages / Sainte Geneviève sur Argence / Saint Amans des Côtes / Mur de Barrez / RPI Espeyrac, Sénergues, Saint Félix de Lunel / La Loubière / Cantoin / St Côme d’Olt / Laguiole / Brommat.



LA SENSIBILISATION AUX PROFESSIONNELS :

PARTENARIAT AVEC LA CCI

Le SMICTOM Nord Aveyron est en étroite collaboration avec les services de la CCI (Service Environnement – Sécurité – RSE) afin d’aborder les problématiques liées à la gestion des déchets des professionnels, notamment en lien avec l’installation des colonnes. La CCI assurant un rôle de conseil et de veille juridique auprès des professionnels notamment en terme de réglementation liée à la gestion des déchets. Une rencontre s’est tenue le 16 octobre 2025 avec plusieurs professionnels concernés sur une commune ciblée par le déploiement.

RENCONTRES DE SENSIBILISATION

Plusieurs rencontres et sensibilisations ont pu être organisées, soit avec des professionnels assujettis à la Redevance Spéciale, soit avec des professionnels non assujettis (Maison de Retraite d’Entraigues, Maison de retraite de Mur de Barrez, Maison de retraite d’Argences en Aubrac, Unité de Vie du Gondoulou, Camping des Tours, Coopérative Jeune Montagne, Abbaye Notre Dame de Bonneval, La Cité de la Déco, Lycée Immaculée Conception....)



Objectif : assurer la transparence de l'action du SMICTOM Nord Aveyron, de valoriser le travail accompli tout le long de l'année et de renforcer l'implication des acteurs locaux.

5 news'letters envoyées sur l'année 2025



SMIC TOM
NORD Avenir 2022

PRÉSENTATION DU PRINCE 2022
LE 15 DÉCEMBRE 2022
CERIMONIE DE CÉRAMIQUE ALBAIC
RUE DE LA VILLE 10000



- des flyers personnalisés transmis à chaque commune concernée avant la venue de la déchetterie mobile,
- des affiches d'informations (sur le compostage, sur les campagnes de plastiques agricoles...)



Collecte des Plastiques Agricoles Usagés ANNEE 2025

Le SMICTOM NORD AVEYRON organise la collecte des « plastiques agricoles ». Vous trouverez ci-dessous les dates à retenir et les lieux des collectes organisées sur le territoire du syndicat :
(chaque agriculteur pouvant aller déposer ses plastiques sur n'importe quel site de collecte)

	<i>Collecte de Printemps</i>	
Deuchèze - Route de la Seillade - Carleade (Bessède)	Mardi 23 avril Mercredi 23 avril Jeudi 24 avril	de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30 de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30 de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30
Deuchèze - Bourgogne des Euphrates	Mardi 12 mai	de 9h à 12h et de 15h30 à 17h
Quai de travail / junction d'Alzouge - Salles	Lundi 12 mai Mardi 13 mai	de 9h à 12h et de 15h30 à 17h de 9h à 12h et de 15h30 à 17h
Deuchèze - Sète Clava d'Or	En lundi 19 mai au Jeudi 22 mai	sur horaires d'ouverture habituels
Saint Chély de Nohac (Parc des quilles)	Mardi 26 mai	de 9h à 16h
Castelnau d'Audoubert (Vallée Haut)	Mardi 26 mai	de 14h à 16h
Deuchèze - La Moune	Mardi 22 mai	de 9h à 12h et de 16h à 17h
Grand Amont des Lattes (Secteur sur 62 11 ansse administrativement du département de l'Aveyron)	Vendredi 25 avril	de 9h à 12h et de 16h à 17h
Deuchèze - Mar de Barres	Lundi 12 mai	de 14h à 17h
Deuchèze (Nordville du Bad'Arg)	Mardi 13 mai	de 9h à 12h et de 16h à 17h
Deuchèze - La Moune	Mercredi 14 mai	de 14h à 17h
Deuchèze - Sète Carréville sur Argence (Argence sur Arube)	Mardi 12 mai Mercredi 14 mai	de 9h à 12h et de 16h à 17h de 9h à 12h
Deuchèze - Sète Carréville	Mardi 26 mai Mardi 27 mai	de 9h à 12h et de 16h à 17h de 9h à 12h et de 16h à 17h

	<i>Collecte d'Automne</i>	
Deuchèze - Route de la Seillade - Carleade (Bessède)	Mardi 4 novembre Mardi 5 novembre	de 9h à 12h et de 16h à 17h de 9h à 12h et de 16h à 17h
Quai de travail / junction d'Alzouge - Salles	Mardi 28 octobre	de 9h à 12h et de 16h à 17h



SMICTOM
NORD AVEYRON

SYNDICAT NORD AVEYRON
 Rue René Lemaire - 12140 Bessède-A
 04 67 35 02 00 - 06 42 00 00 00
 @smictomnordaveyron
 smictomnordaveyron.com

2.INDICATEURS TECHNIQUES



LA COMMUNICATION DIGITALE

Page Facebook / Site internet / Application IntraMuros

Objectif : Communiquer sur tout type de média pour :

- **Faire connaître et reconnaître le SMICTOM NORD AVEYRON et ses missions,**
- **Informer quant aux actions du SMICTOM Nord Aveyron (collectes, déchetterie mobile, animations...)**
- **Sensibiliser l'utilisateur à une bonne gestion de ses déchets (Tri, prévention, compostage...) et à des sujets éco-responsables...**

PAGE FACEBOOK

93 posts

736 followers

42 579, c'est le nombre de fois où notre contenu a été lu ou affiché

Podium des posts les plus consultés en 2025

APPEL AU
CIVISME

1

4007 vues

INFORMATION
HORAIRES D'ÉTÉ
DES DÉCHETTERIES

2

3 415 vues

INFORMATION
DÉCHETTERIE
MOBILE À GOLINHAC

3

2 695 vues



2.INDICATEURS TECHNIQUES



SITE INTERNET

Plus de **68 201 visiteurs** depuis sa mise en ligne en février 2021

29 567 vues en 2025

Podium des pages les plus consultées en 2025

DÉCHETTERIE
DE BOZOULS

1

1173
visiteurs

LES HORAIRES
DES 8
DÉCHETTERIES

2

1072
visiteurs

DÉCHETTERIE
DE ST CÔME
D'OLT

3

1062
visiteurs

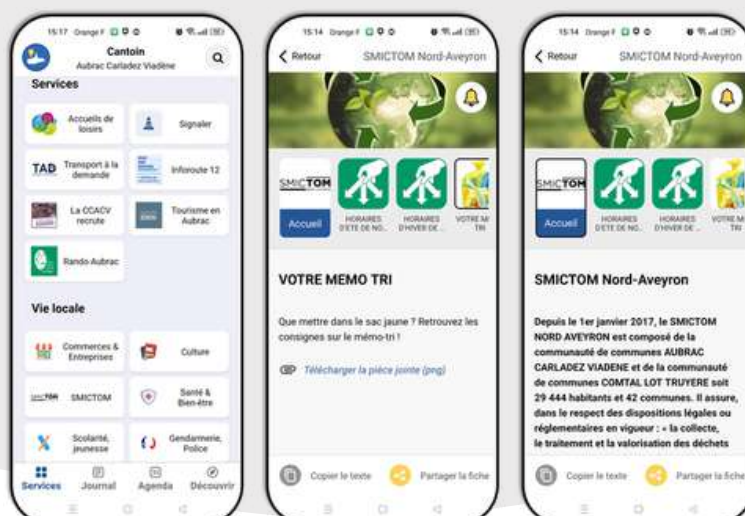


APPLICATION INTRAMUROS

Depuis 2023, le SMICTOM Nord Aveyron intègre des informations sur l'application IntraMuros portée par la CCACV.

12 publications

Près de **1 690 vues en 2025.**



2.INDICATEURS TECHNIQUES



Le PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

L'analyse de la composition de la poubelle noire révèle un potentiel d'amélioration significatif, rendant indispensable la poursuite et le renforcement des actions de sensibilisation à destination des usagers. Dans ce cadre, le SMICTOM Nord Aveyron a finalisé en 2025 la rédaction de son **PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) pour les années 2026 - 2031**.

Le syndicat a lancé l'élaboration de son **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** pour répondre à des obligations réglementaires et limiter la production de déchets.

Ce plan permet de définir des actions concrètes à destination de toutes les cibles concernées - particuliers, entreprises, collectivités... - et de favoriser l'adoption de pratiques plus responsables et durables.

Ce document a été réalisé par la CCES (Commission de Consultation, d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA) avec le soutien du bureau d'études CEREG missionné par le SYDOM Aveyron.

Plusieurs réunions de travail ont ponctué cette année 2025. Le PLPDMA a définitivement été adopté par l'assemblée délibérante le 17 décembre 2025 suite à la phase de consultation au public n'ayant fait apparaître aucune remarque.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



L'EMPLOI :

Au 31 décembre 2025, le SMICTOM Nord Aveyron compte **30 emplois**, dont :

LES EFFECTIFS :

- 2 agents en « disponibilité pour convenances personnelles »,
- 1 agent reconnu inapte à toutes fonctions par les instances médicales (inaptitude définitive),
- 1 agent en CITIS (Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service) depuis janvier 2024.

Durant l'année, trois agents ont fait valoir leur droit à la retraite :

- au 30/04/2025,
- au 31/05/2025,
- au 30/06/2025.

Au 31 décembre 2025, ce sont donc 26 agents en activité.

Grade/Emploi	Temps de travail	Postes pourvus
Ingénieur principal de 2° classe	Temps complet	1
Rédacteur Principal de 1°classe	Temps complet	1
Technicien	Temps complet	2
Agent de Maîtrise Principal	Temps complet	9 (dont 1 en disponibilité)
Agent de Maîtrise	Temps complet	2
Adjoint Administratif Principal de 1° classe	Temps complet	3
Adjoint Technique Principal de 1°classe	Temps complet	1
Adjoint Technique Principal de 2°classe	Temps complet	4 (dont 1 en disponibilité)
Adjoint Technique Territorial	Temps complet	7
TOTAL		30



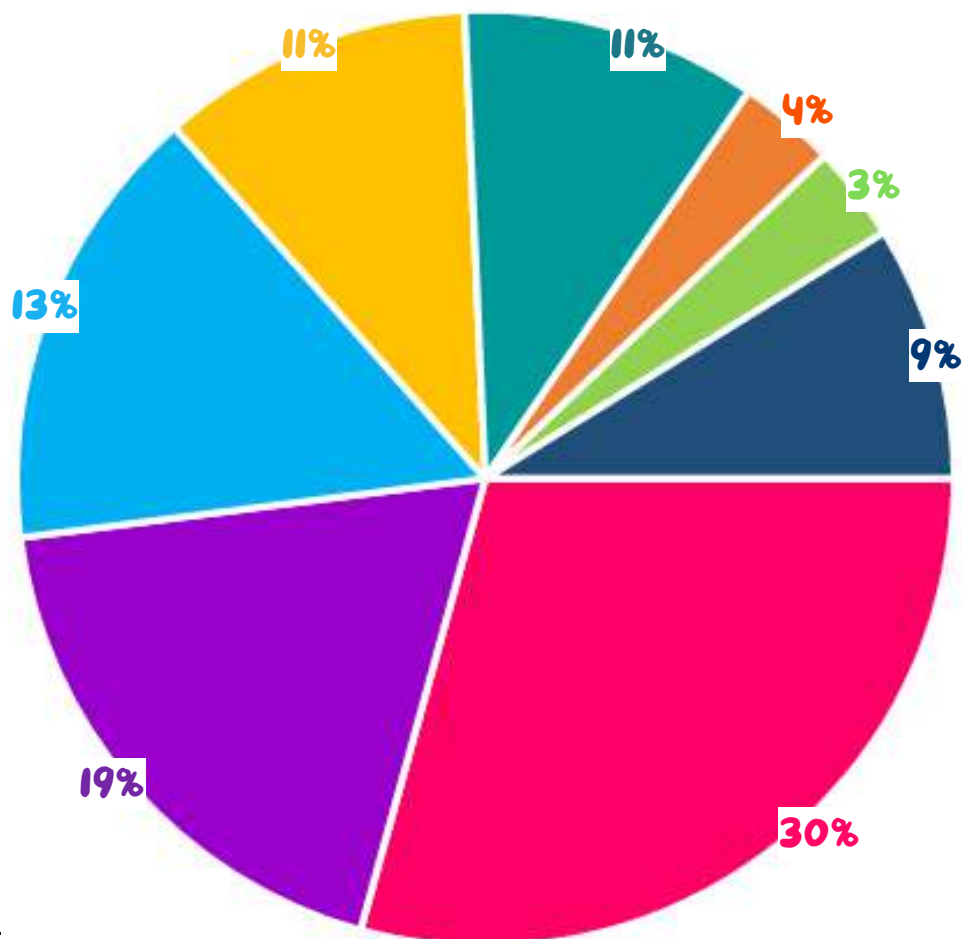
2.INDICATEURS TECHNIQUES



L'EMPLOI :

LES HEURES D'ACTIVITÉS :

Au 31 décembre 2025, ce sont plus de 46 041.10 heures d'activités effectuées dont **41 203.10 d'activités brutes (hors absences).**



LEGENDE:

	COLLECTES TRADITIONNELLES		GESTION DES QUAIS DE TRANSFERT
	DéCHETTERIES + DéCHETTERIE MOBILE		COLLECTE DU VERRE
	STRUCTURE / ENCADREMENT		ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS,
	COLLECTE GRUE (COLONNES AERIENNES/ENTERREES)		COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES,
	ABSENCES (Pour raison de santé + Formations + Concours....)		MÉCANIQUE,
	COMMUNICATION PRÉVENTION		PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
	TRANSPORT DES BENNES DE DÉCHETTERIES		LAVAGES DES CONTENEURS ET DES COLONNES
			MOBILITE (TEMPS DE TRAJET)

2.INDICATEURS TECHNIQUES



L'EMPLOI :

LES ACTIONS MENÉES

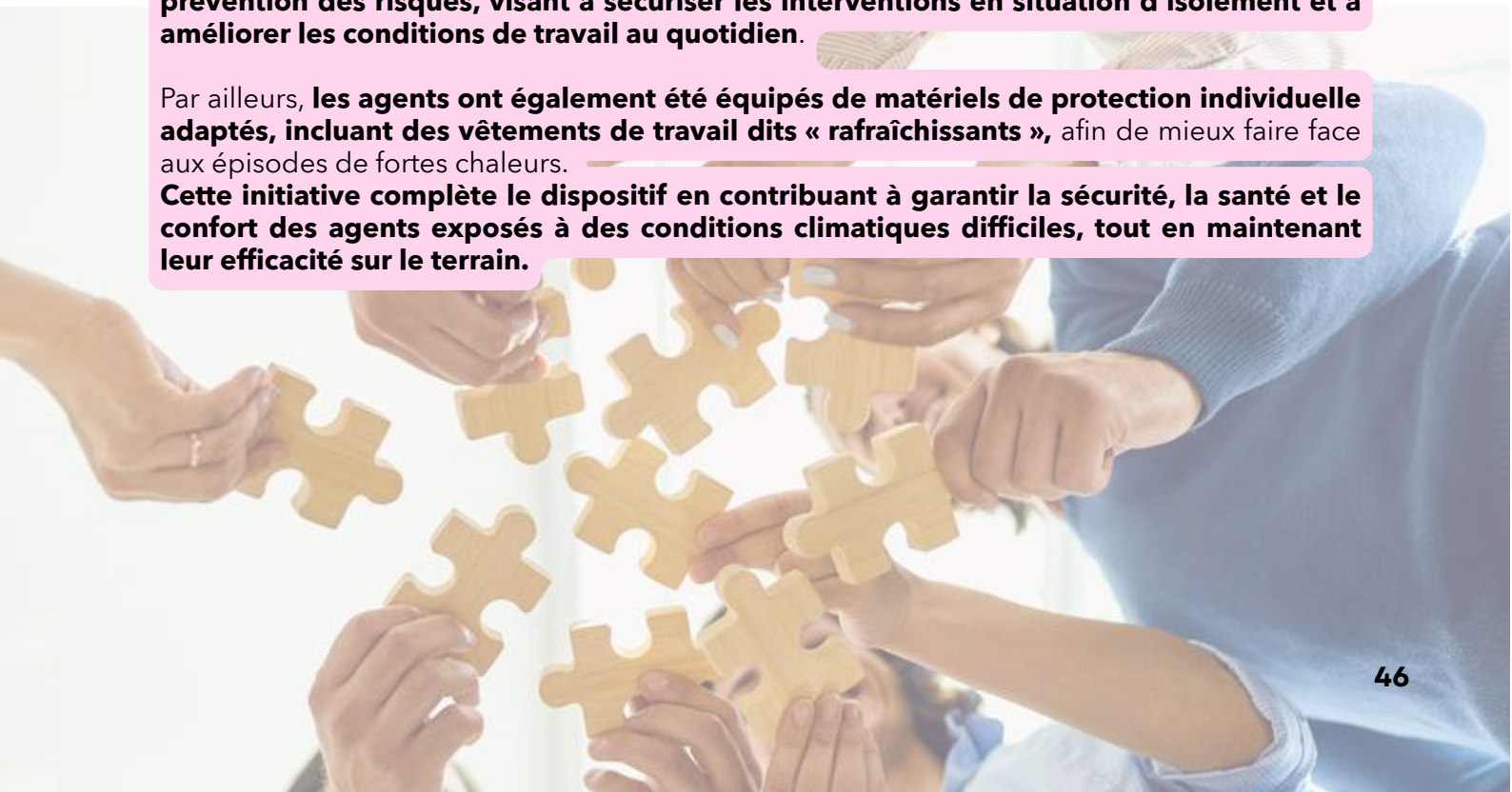
Cette année 2025 poursuit le choix de mener une politique sociale engagée :

- dans sa gestion administrative quotidienne de l'ensemble de l'équipe :
nomination, titularisation, avancement d'échelon, avancement de grade, reclassement, mise à disposition, disponibilité, mutation, rémunération, entretiens individuels, suivi des formations, gestion des sinistres...
- par le développement et l'organisation des nouveaux métiers (missions réalisées en régie)
- par la prise en compte des impacts liés aux modifications des tournées de collecte et l'installation des nouveaux Points d'Apport Volontaire
- par la mise à jour des habilitations et le suivi de la formation pour l'ensemble des agents concernés
- dans le suivi et la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- En organisant des journées de cohésion : Visite du nouveau centre de tri à Millau (le 14 janvier 2025)

Cette année, chaque agent a été doté d'un **équipement spécifique pour le travail isolé**, intégrant des dispositifs d'alerte permettant de signaler rapidement toute situation de détresse ou d'incident. **Ces équipements s'inscrivent dans une démarche globale de prévention des risques, visant à sécuriser les interventions en situation d'isolement et à améliorer les conditions de travail au quotidien.**

Par ailleurs, **les agents ont également été équipés de matériels de protection individuelle adaptés, incluant des vêtements de travail dits « rafraîchissants »**, afin de mieux faire face aux épisodes de fortes chaleurs.

Cette initiative complète le dispositif en contribuant à garantir la sécurité, la santé et le confort des agents exposés à des conditions climatiques difficiles, tout en maintenant leur efficacité sur le terrain.



2.INDICATEURS TECHNIQUES



L'EMPLOI :

LES FORMATIONS

Sur cette année 2025, **256 heures de formation** ont été réalisées par notre équipe.

LES ABSENCES POUR RAISON DE SANTÉ

4 533 heures d'absence pour raison de santé = soit **647** jours d'arrêts

1 arrêt	entre 10 et 30 jours
6 arrêts	> 30 jours
4 CITIS	Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service

LE CNAS



Organisme mutualisateur, le CNAS propose des prestations, qui ont pour vocation d'accompagner les personnels territoriaux dans leur quotidien. Ces aides, conçues pour tous les moments de la vie, permettent de mieux accompagner les bénéficiaires, selon une exigence constante de solidarité et d'équité.

5 330.25 € de prestations versées aux agents sollicitant des aides de la part du CNAS sur cette année 2025 pour 90 prestations. A ce chiffre s'ajoutent toutes les réductions (locations vacances, etc...) dont ont bénéficié les agents qui en ont fait la demande.

L'ACCUEIL DE PERSONNES CONDAMNÉES À DES TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Dans le cadre d'une politique volontariste, le SMICTOM Nord Aveyron s'est engagé à mettre à disposition du service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Aveyron, des postes au sein de son service de collecte en fonction du besoin identifié et des capacités et opportunités d'accueil du service.

NOS PARTENAIRES



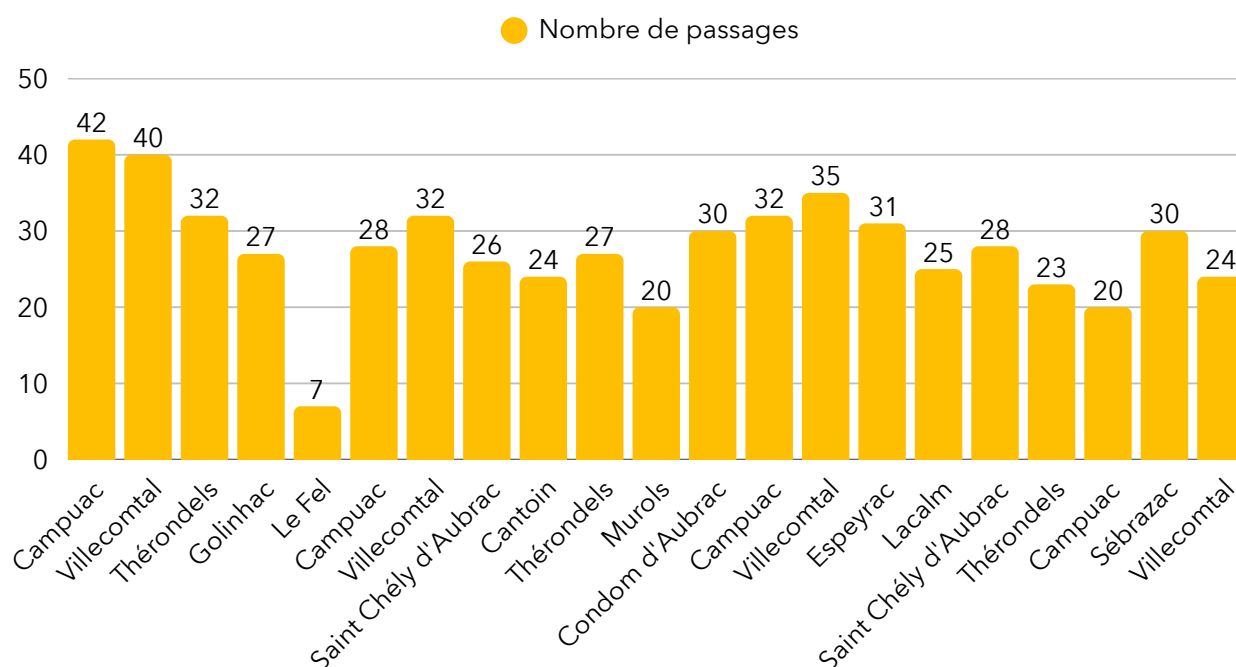
Le SMICTOM Nord Aveyron travaille depuis de nombreuses années avec la Blanchisserie du Carladez pour la prestation de « nettoyage des Équipements de Protection Individuelle » des équipes.

3. NOS ACTIONS RECURRENTES



LA DÉCHETTERIE MOBILE

La déchetterie mobile est **un service de proximité** mis en place par le SMICTOM Nord Aveyron. Il s'adresse en priorité aux habitants des communes éloignées des déchetteries fixes. Sur cette année 2025, la déchetterie mobile s'est déplacée à 21 reprises sur 13 communes, pour une fréquentation de 583 personnes .



Partenariat avec la Communauté de Communes Conques Marcillac

Le SMICTOM Nord Aveyron et la Communauté de communes Conques Marcillac ont signé une convention de mise à disposition de ce matériel. Ainsi, en 2025, la communauté de communes Conques Marcillac a sollicité la location de ce matériel à 4 reprises .

3. NOS ACTIONS RECURRENTES



LA CAMPAGNE DE NETTOYAGE DES CONTENEURS ET DES COLONNES

LAVAGE DES CONTENEURS

Sur l'année 2025 s'est déroulée la campagne obligatoire de nettoyage de conteneurs.

14 jours de lavage

2 200 conteneurs lavés soit en moyenne 157 conteneurs par journée de nettoyage.



LAVAGE DES COLONNES



Sur l'année 2025 s'est déroulée la campagne obligatoire de nettoyage des colonnes.

28 jours de lavage

530 colonnes lavées soit en moyenne 19 colonnes par journée de nettoyage.

3. NOS ACTIONS RECURRENTES

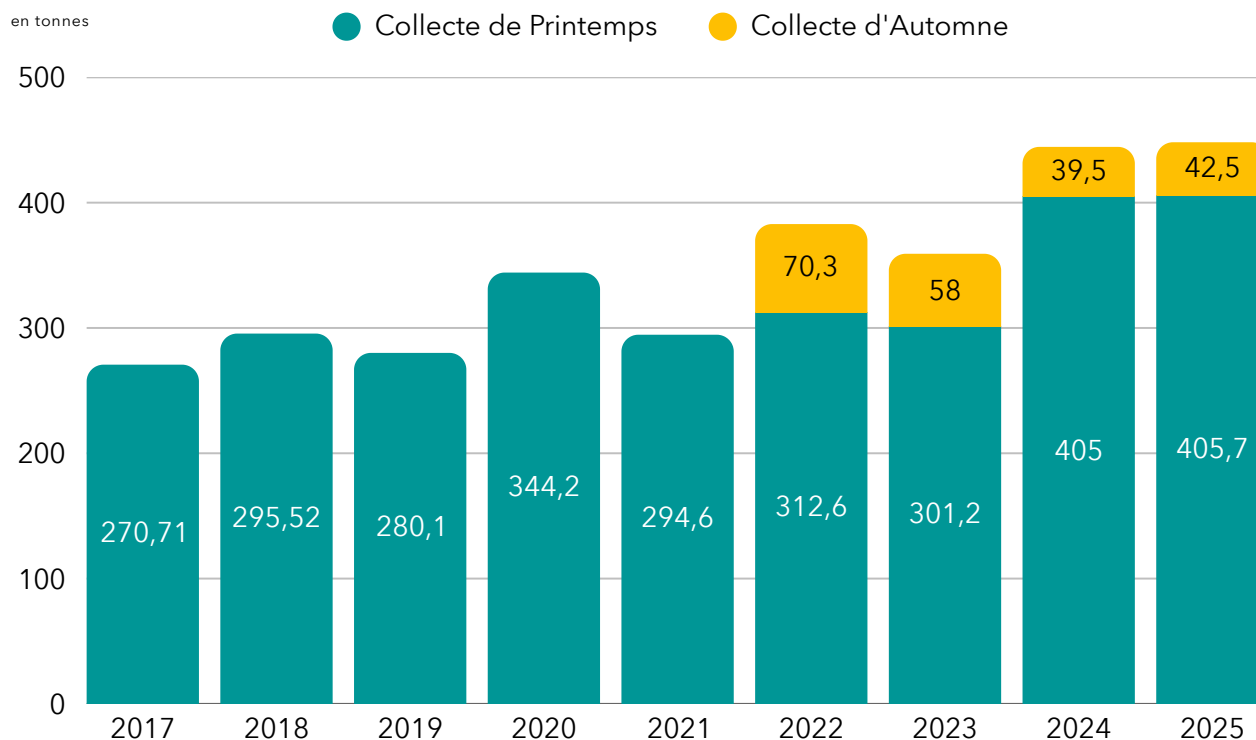


LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Le SMICTOM NORD AVEYRON, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et ADIVALOR, l'éco organisme de la filière, propose la collecte des plastiques agricoles.

Sur cette année 2025, la campagne de la collecte des plastiques agricoles s'est déroulée sur deux périodes : une campagne au printemps et une campagne à l'automne.

En 2025, ce sont **448.20 tonnes** de plastiques agricoles, filets et ficelles, qui ont été collectées sur le territoire du SMICTOM Nord Aveyron.



3. NOS ACTIONS RECURRENTES



LES CARACTÉRISATIONS

Chaque mois, le SMICTOM Nord Aveyron participe aux **opérations de caractérisation** réalisées au centre de tri.

Une caractérisation correspond à une analyse précise d'un échantillon de déchets issus des sacs jaunes, permettant d'en connaître la composition détaillée.

Elle consiste à trier et quantifier les différents types de déchets présents (recyclables, non recyclables, erreurs de tri, etc.).

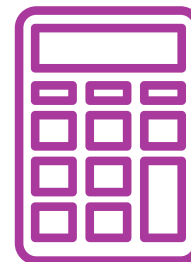
À l'issue de ces caractérisations mensuelles, il est donc possible de calculer notre taux de refus, indicateur clé qui mesure la part de déchets non conformes dans la collecte et permet d'ajuster les actions de sensibilisation et d'amélioration du tri.



16.36%

C'est le taux de refus moyen annuel
du SMICTOM Nord Aveyron sur l'année 2025.

4. INDICATEURS FINANCIERS



LES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2025

Le tableau ci-dessous présente les grands équilibres financiers tels qu'ils ressortent au compte financier unique 2025 :

En €	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes réalisées	874 293.84	5 902 441.70
Dépenses réalisées	1 522 848.69	5 501 162.19
Solde des réalisations de l'exercice	-648 554.85	401 279.51
Résultats antérieurs reportés	500 482.77	207 904.45
Solde	-148 072.08	609 183.96

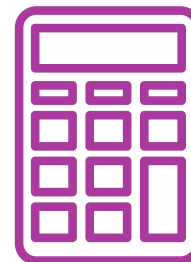
Le compte financier unique présente un résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement de **+ 609 183.96 €** (solde des dépenses - recettes de l'année augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur)

Le compte financier unique présente un résultat de clôture cumulé de la section d'investissement de **- 148 072.08** (solde des dépenses - recettes de l'année augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur)

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2025
023 : Virement à la section d'Investissement	-
011 : Charges à caractère général 	3 251 866,19€
012 : Charges de personnel 	1 426 858,73€
042 : Charges d'amortissement	611 446,23€
65 : Autres charges de gestion courante 	151 572,11€
66 : Charges financières	58 961,72€
67 : Charges exceptionnelles	432,21€
68 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	25.00 €
Total	5 501 162,19

4. INDICATEURS FINANCIERS



LES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2025

ZOOM SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL = 3 251 866.19 €

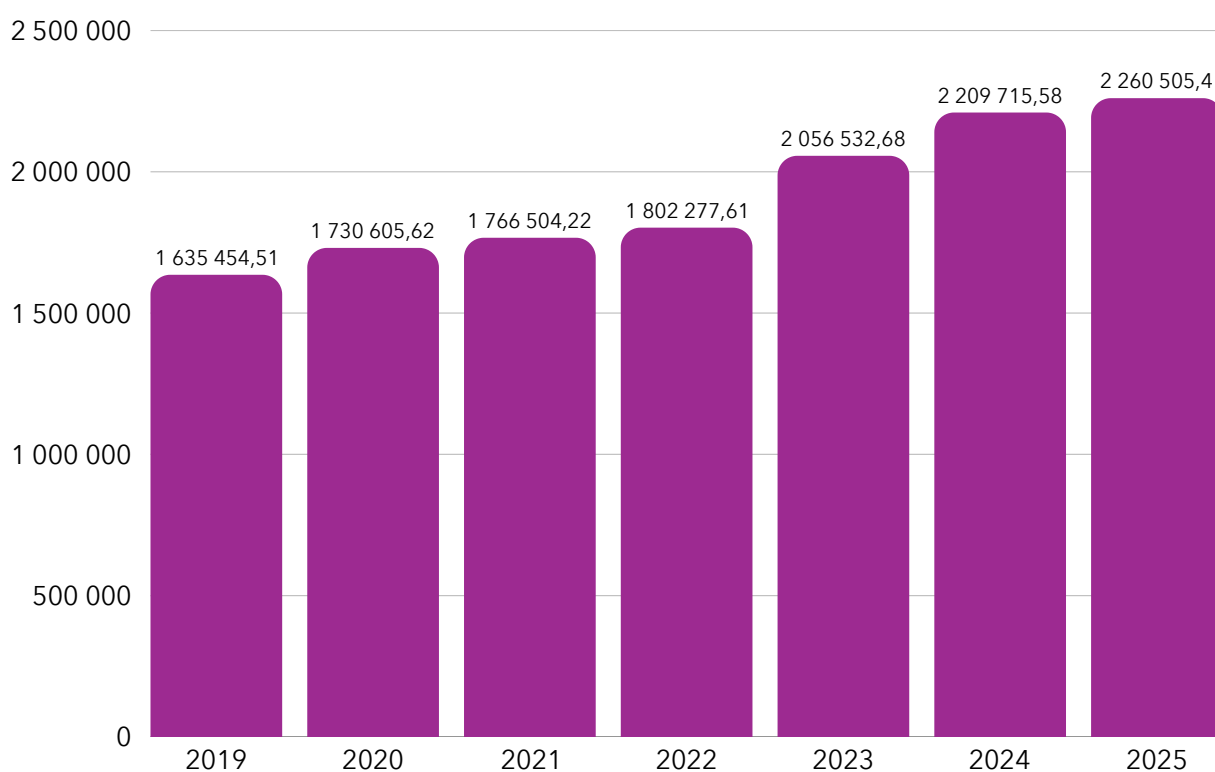


Coût du TRAITEMENT des déchets collectés	2 260 505.40 €
Frais d'entretien du matériel roulant + assurances	253 646.02 €
Frais de carburant	278 575.82 €
Charges à caractère général	459 138.95 € (dont 64 043.94 € pour la fourniture de sacs)

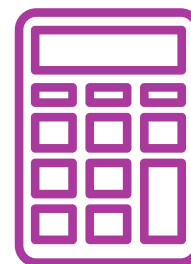
COÛT DU TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS

Ces charges, non maitrisables par le SMICTOM Nord Aveyron, représentant plus de 41 % du budget de fonctionnement du syndicat.

EVOLUTION DEPUIS 2019 (en €ttc)



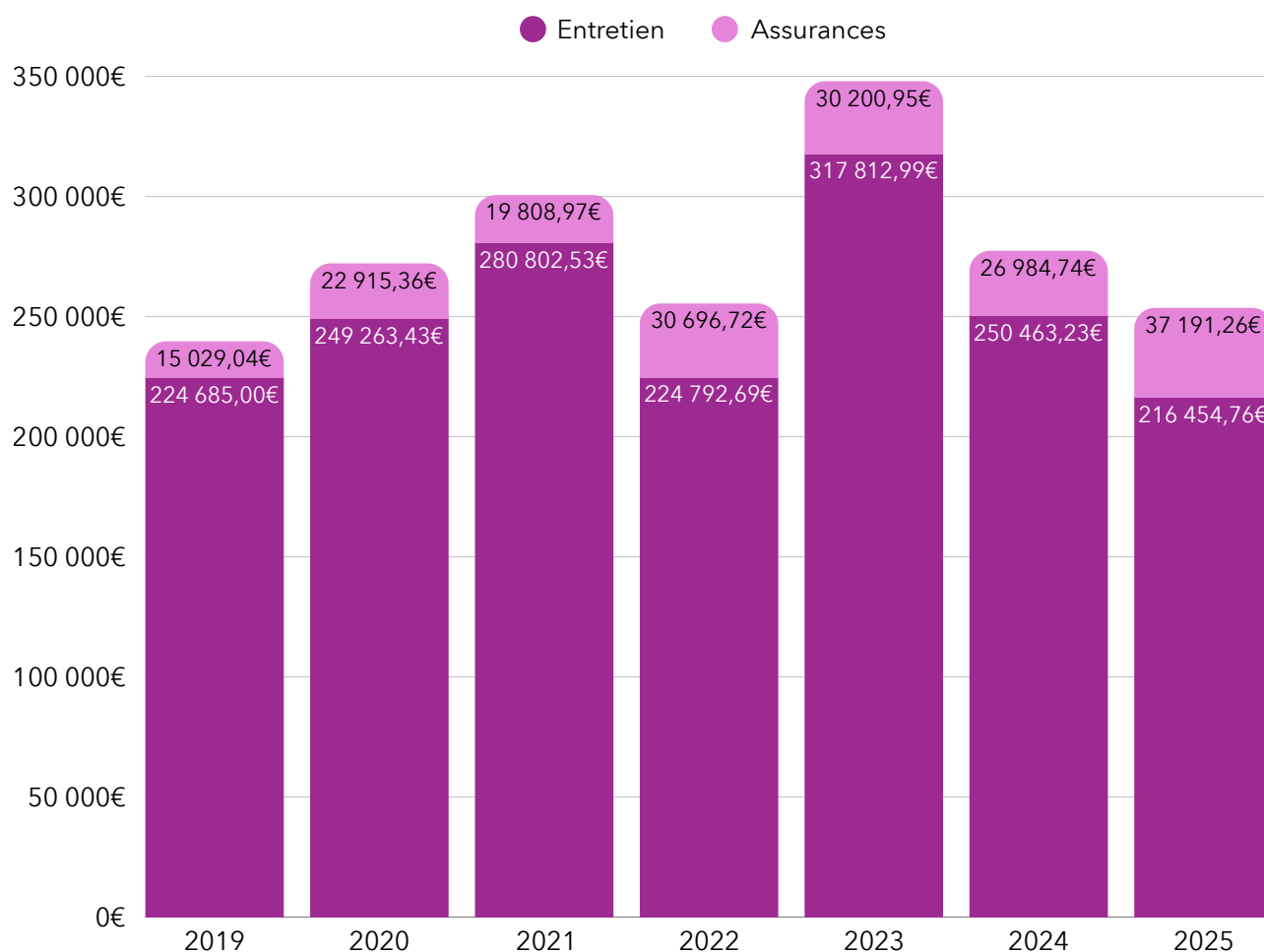
4. INDICATEURS FINANCIERS



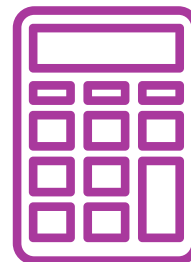
FRAIS D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL ROULANT + ASSURANCES

Ces charges représentent 253 646.02 €.

EVOLUTION DEPUIS 2019 (en €ttc)



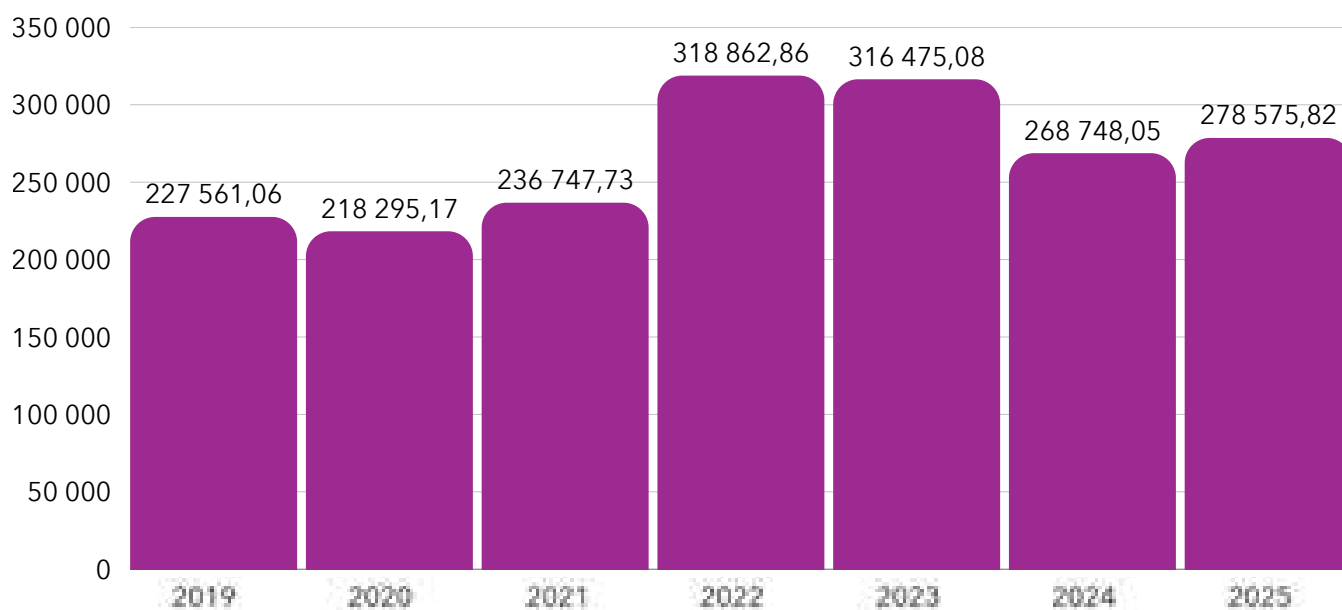
4. INDICATEURS FINANCIERS



FRAIS DE CARBURANT

Ces charges représentent 278 575,82 €.

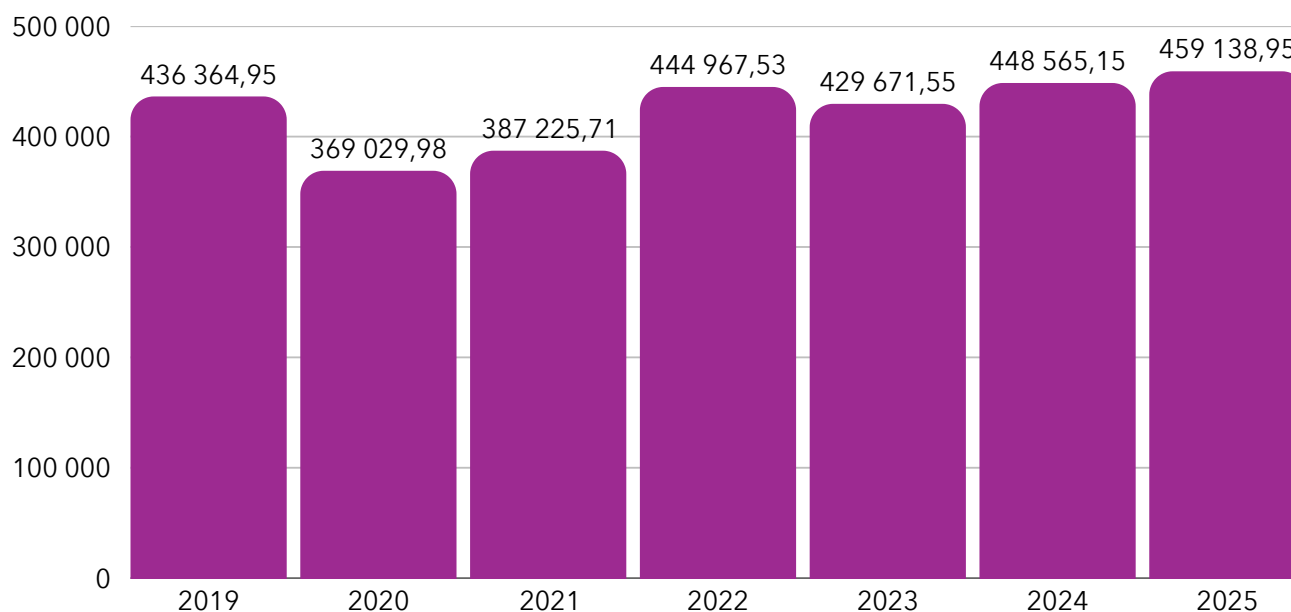
EVOLUTION DEPUIS 2019 (en €ttc)



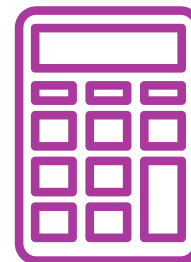
CHARGES COURANTES

Ces charges représentent 459 138,95€ dont 64 043,94 €TTC d'achat de sacs. Ces charges (hors frais de sacs) représentent 7% du budget de fonctionnement.

EVOLUTION DEPUIS 2019 (en €ttc)



4. INDICATEURS FINANCIERS



LES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2025

ZOOM SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

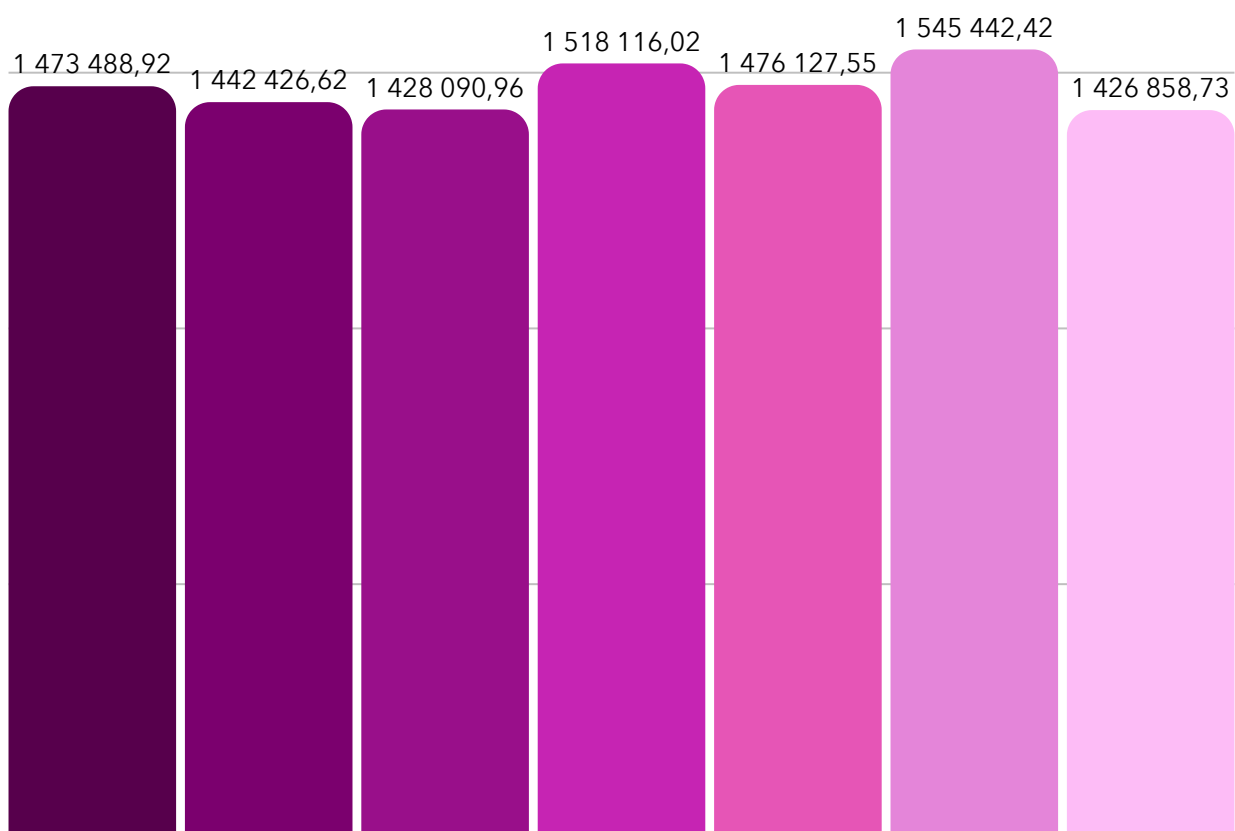
LES CHARGES DE PERSONNEL = 1 426 858.73 € 

En 2025, les charges de personnel représentent 29.18% des Dépenses Réelles de Fonctionnement (Hors Amortissement)

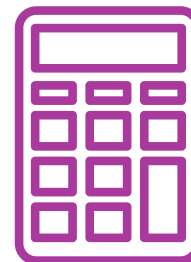
Soit une évolution de -3.16 % entre 2019 et 2025

EVOLUTION DEPUIS 2019 (en €ttc)

● 2019 ● 2020 ● 2021 ● 2022 ● 2023 ● 2024 ● 2025 *



4. INDICATEURS FINANCIERS



LES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2025

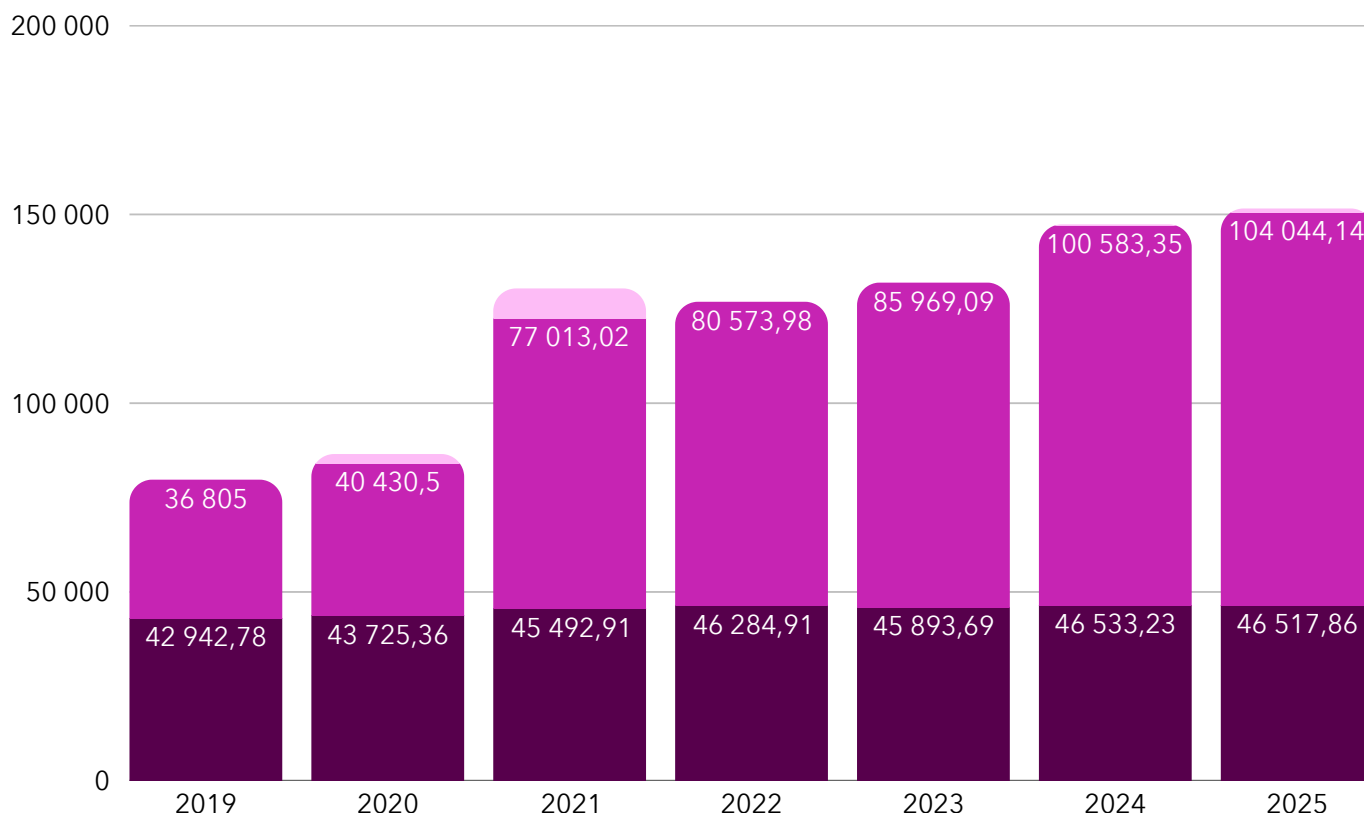
ZOOM SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :



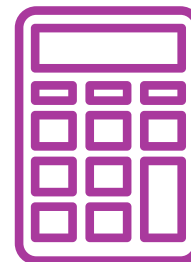
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Indemnité / cotisation élus	42 942,78	43 725,36	45 492,91	46 284,91	45 893,69	46 533,23	46 517,86
SYDOM Cotisation annuelle	36 805,00	40 430,50	77 013,02	80 573,98	85 969,09	100 583,35	104 044,14
Créances éteintes et/ou admises en non-valeur	1,62	2 377,68	7 888,69	3,09	88,14	242,90	1 010,11
TOTAL	79 749,40	86 533,54	130 394,62	126 861,98	131 950,92	147 359,48	151 572,11

EVOLUTION DEPUIS 2019 (en €ttc)



- Montant de la contribution annuelle appelée par le SYDOM AVEYRON
- Indemnité et cotisation élus
- Créances admises en non valeur ou éteintes

4. INDICATEURS FINANCIERS

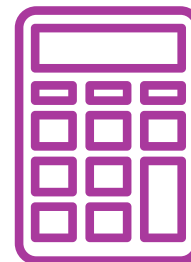


LES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2025

ZOOM SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En €	Réalisé 2025	
Atténuations de charges	85 990.79	Remboursement perçus par le SMICTOM Nord Aveyron au titre de l'assurance "risques statutaires"
Charges d'Amortissement	80 798.32	Amortissement des subventions
Produits de services	5 314 730.58	• Convention « Prestations de service » + « Mutualisation des moyens » = 28 378.65 € • Contribution appelée aux deux membres = 4 929 485.00€ • Redevance Spéciale = 319 852.30 € • Facturation déchetteries (dépôts des professionnels) = 31 778.26 € • Régularisations sur factures = 1 602.37 € • Vente de composteurs = 3 094.00 € • Soutien COREPILE = 540.00 €
Dotations et participations	366 101.72	• FCTVA = 3 637.78 € • Rachats « Déchets » = 121 111.57 € (Ferrailles + Cartons + Batteries) • Soutiens Eco-Organismes = 78 624.37 € (ADIVALOR, EcoDDS, EcoMAISON, EcoSYSTEM, Refashion) • Reversement via SYDOM = 162 728.00 € : Rachat du Verre (2024 + 2025 pour partie) + Soutien CITEO (verre, communication, saisie connaissance des coûts), Remboursement frais de gestion des quais de transfert
Produits exceptionnels	52 819.03	Régularisation sur factures pour 3 319,03 € Vente de véhicules + conteneurs pour 49 500,00 €
Autres produits de gestion courante	2 001.26	Remboursement « Sinistres Assurances »

4. INDICATEURS FINANCIERS



LES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2025

ZOOM SUR LE FINANCEMENT DU SERVICE

Conformément à ses statuts, le SMICTOM Nord Aveyron appelle à ses deux communautés de communes membres **une contribution annuelle calculée sur le coût réel du service par territoire intercommunal.**

En suivant, ce sont **les communautés de communes qui mettent en oeuvre la fiscalité pour couvrir cette dépense obligatoire** (via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Le montant de la contribution 2025 s'élève à hauteur de **= 4 929 485.00€**

ZOOM SUR LA REDEVANCE SPÉCIALE

Le code de l'environnement précise que les professionnels (Producteurs Non Ménagers) sont responsables devant la loi des déchets produits par leur activité et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, et valorisés ou éliminés. Les collectivités ou leurs groupements qui assurent la collecte et le traitement des déchets ménagers peuvent collecter et traiter des déchets non ménagers, dans la mesure où :

- Ils sont « assimilables aux déchets ménagers » eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites,
- Ils peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière et sans risque pour les personnes et l'environnement.

Concrètement, les collectivités sont libres :

- De collecter et traiter ou non les déchets assimilables aux déchets ménagers notamment certains déchets de professionnels (artisans, commerçants, industriels, administrations,...),
- De définir des modalités techniques spécifiques (limitation de volume, conditionnement,...).

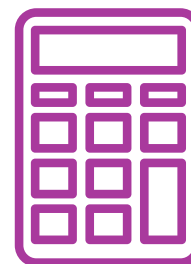
Les professionnels doivent faire le choix d'adhérer au service public de gestion des déchets pour la collecte de leurs déchets non ménagers assimilables, ou de passer un contrat avec un prestataire privé. La redevance spéciale correspond au paiement, par les producteurs de déchets non ménagers, de la prestation de collecte et de traitement de leurs déchets effectuée par le service public. Les établissements privés et publics n'ont pas l'obligation d'adhérer à ce service mais doivent justifier de l'élimination et de la valorisation conformes de leurs déchets.

La redevance spéciale est calculée sur la base du volume de déchets collectés, du nombre de bacs en place et des fréquences de collecte. Les tarifs sont fixés annuellement par délibération du comité syndical du SMICTOM Nord Aveyron.

Un contrat précis reprenant les conditions de conteneurisation, de collectes et de volumes de déchets collectés est signé avec le redevable.

La facturation 2025 s'élève à hauteur de **= 319 852.30 €.**

4. INDICATEURS FINANCIERS



LES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2025

ZOOM SUR L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

En €	Réalisé 2025	
Immobilisations corporelles	1 139 628,09	• 564 273,49 € Aménagement des points de collecte • 491 400,00 € Nouveau camion grue • 30 681,76 € Véhicule de service réservé au responsable technique • 1 840,80 € Petite remorque • 6 063,76 € Véhicule de service • 7 584,00 € Travaux Aménagements de la déchetterie d'Entraygues • 12 129,30 € Travaux Aménagements de la déchetterie de St Côme d'Olt • 636,00 € Renouvellement matériel informatique • 14 268,00 € Achat de composteurs • 5 335,09 € Fin de l'Aménagement des locaux à Bozouls • 5 415,89 € Signalétique extérieure des locaux à Bozouls
Emprunt (remboursement du capital)	302 422,28	
Charges d'Amortissement	80 798,32	
	1 522,848,69	

RECETTES

En €	Réalisé 2025	
Opérations pour compte de tiers	19 196,10	Remboursement de la Commune de Laguiole pour l'installation des colonnes enterrées Place du Toural = 19 196,10 €
Dotations	243 651,51	FCTVA
Recettes d'Amortissement	611 446,23	
	874 293,84	

5. LEXIQUE



ADEL :	Association Développement Emploi Local
ADIVALOR :	Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles
AGEC :	Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi)
CC ACV :	Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène
CC CLT :	Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère
CITIS :	Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service
CNAS :	Comité National d'Action Sociale
DEA :	Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE :	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DETR :	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
DDS :	Déchets Diffus Spécifiques
DMS :	Déchets Ménagers Spécifiques
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ETP :	Équivalent Temps Plein
FCTVA :	Fonds de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée
ISDI :	Installation de Stockage de Déchets Inertes
LTECV :	Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte
OM :	Ordures Ménagères
REP :	Responsabilité Élargie du Producteur
RIFSEEP :	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
PAV :	Point d'Apport Volontaire
TGAP :	Taxe Générale sur les Activités Polluantes

5. ANNEXE



Annexe 1 : Composition du Conseil Syndical sur l'année 2025

délégués titulaires Secteur CCACV			délégués suppléants Secteur CCACV		
Monsieur	RISPAL	Robert	Monsieur	CAYLA	Didier
Madame	CHAUFFOUR	Cathy	Madame	FEYBESSE	Colette
Monsieur	ALAZARD	Vincent	Madame	SAINT CHELY	Sabine
Madame	GASQ-BARÈS	Geneviève	Madame	MARFIN	Christiane
Madame	CESTRIERES	Pauline	Monsieur	IGNACE	Pierre
Monsieur	DELMAS	Jean	Madame	BELARD	Bénédicte
Monsieur	DELOUIS	Xavier	Monsieur	CALVET	Michel
Monsieur	MOULIAC	PHILIPPE	Monsieur	FRANC	Serge
Monsieur	CAYZAC	Raymond	Monsieur	LABORIE	Christian
Monsieur	POULHES	Jean-Louis	Monsieur	CROS	Simon
Monsieur	CAGNAC	Christian	Madame	MAGNE	Anne
Monsieur	DELMAS	Christophe	Monsieur	REVEL	Benoît
délégués titulaires Secteur CCCLT			délégués suppléants Secteur CCCLT		
Monsieur	LALLE	Jean-Michel	Madame	FERAL	Marielle
Monsieur	BENEZET	Alexandre	Monsieur	COSTES	Sébastien
Monsieur	PRADALIER	Jean	Monsieur	BRUNET	Philippe
Monsieur	BOURSINHAC	Bernard	Monsieur	CALVET	Pierre
Madame	GARDES	Elodie	Monsieur	SABLE	Michel
Madame	RICARD	Carole	Madame	BESSAOU	Magali
Monsieur	SCHEUER	Bernard	Monsieur	MONTARNAL	Jean-Louis
Madame	LACAZE	Marina	Monsieur	GAFFARD	Laurent
Madame	CUDEVILLE	Sylvette	Monsieur	BAYLES	Bertrand
Madame	BRIEU	Yolande	Madame	DRUON	Francine
Monsieur	ESCALIE	Georges	Monsieur	VALERY	Bernard
Monsieur	RAMES	Jean-Louis	Monsieur	CALMELLY	Jean-Luc

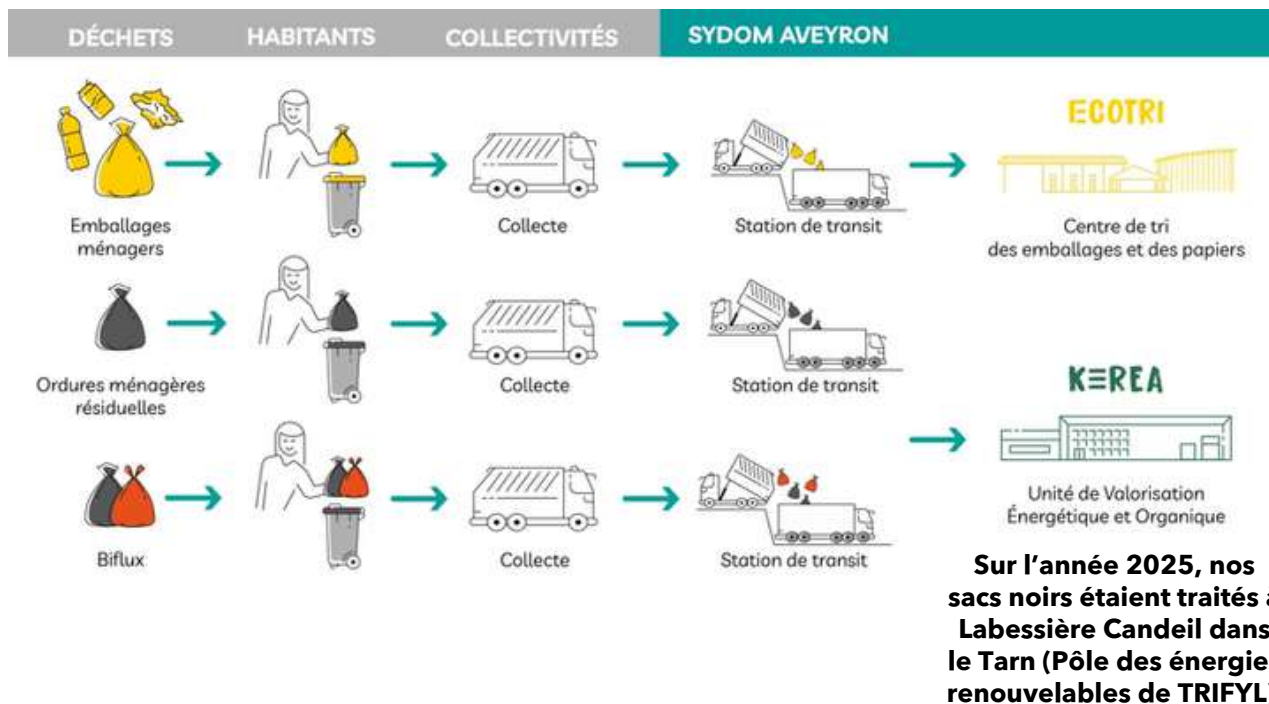
5. ANNEXE



Annexe 2 : Schéma organisationnel de la collecte au traitement des déchets

SCHEMA au 1er janvier 2026

(source SYDOM AVEYRON)



ZOOM SUR LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES

Emballages métalliques :

L'acier et l'aluminium sont fondus pour être transformés en nouveaux emballages ou en objets : boîtes de conserve, boules de pétanque, tôles, vélo, outils, mobilier...



Briques alimentaires :

Composées de plusieurs matières (aluminium, carton, plastique), les briques alimentaires sont broyées pour être transformées en papier essuie-tout.



Emballages en plastique :

Le plastique est broyé sous forme de paillettes avant d'être fondu pour devenir un nouvel emballage ou un nouvel objet.



Cartons :

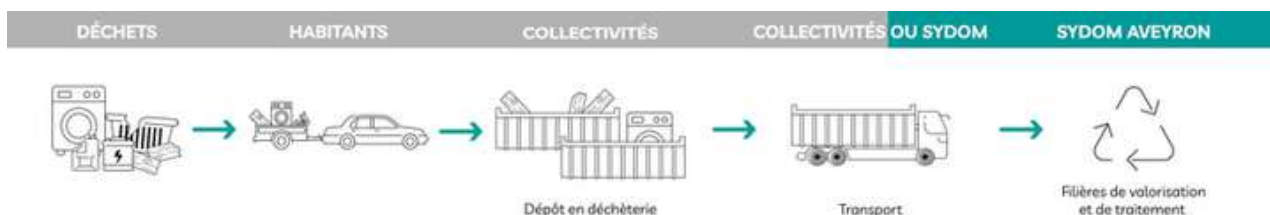
Le carton se retransforme en carton : emballages, calage, etc...



5. ANNEXE



Annexe 2 : Schéma organisationnel de la collecte au traitement des déchets (suite)



ZOOM SUR LA VALORISATION DE CERTAINS DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIES

Les Encombrants :

En 2025, une fois collectés en déchetteries, les bennes à “encombrants” étaient transportées (soit en régie, soit via un prestataire privé) vers le centre de tri des déchets industriels banals situé à Bozouls. Tous les matériaux recyclables étaient triés et valorisés. Seule la partie « résiduelle » non recyclable était transportée et traitée vers le site d’enfouissement dans le 82 (DRIMM Site de Montech).

Les Déchets Verts :

Les déchets verts déposés en déchetteries sont :

- soit défibrés sur place pour être utilisés par des agriculteurs sous forme de co-compostage ou paillage de stabulation,
- soit transportés (soit en régie, soit via un prestataire privé) vers des plateformes de compostage.

Le Bois :

Le bois déposé en déchetterie est acheminé en centre de traitement. Trié au préalable en fonction de sa catégorie, il est broyé afin d’être réintégré dans un processus de fabrication de meubles ou de panneaux en bois.

Les ferrailles et batteries automobiles

Les ferrailles sont envoyées en aciérie en France. Les batteries sont expédiées en fonderie.

5. ANNEXE



Annexe 2 : Schéma organisationnel de la collecte au traitement des déchets (suite)

ZOOM SUR LA VALORISATION DES EMBALLAGES EN VERRE

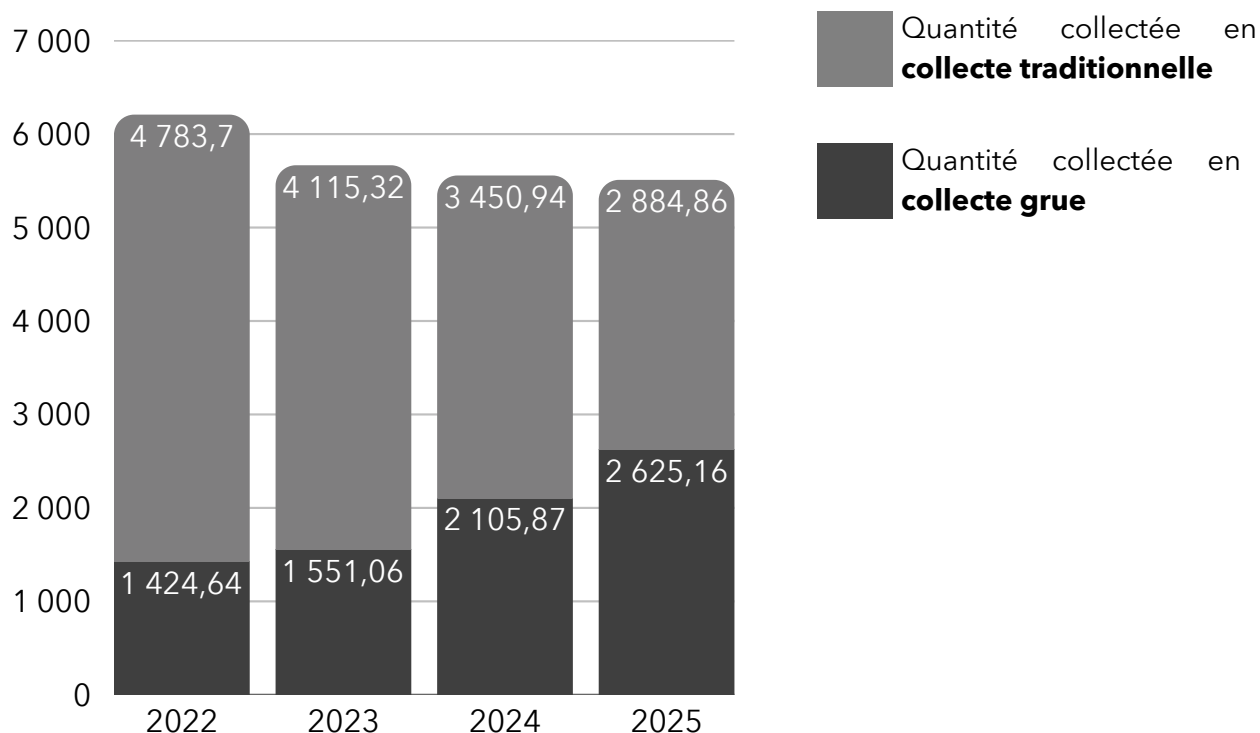
Une fois collecté, le verre est envoyé au centre de traitement BRIANE Environnement à Saint-Juéry. Là, il est broyé en petits morceaux (appelés calcin) et débarrassé des impuretés pour devenir la matière première de la Verrerie Ouvrière d'Albi (VOA). Cette usine transforme le calcin en nouvelles bouteilles, prêtes à repartir pour un nouveau cycle de vie.



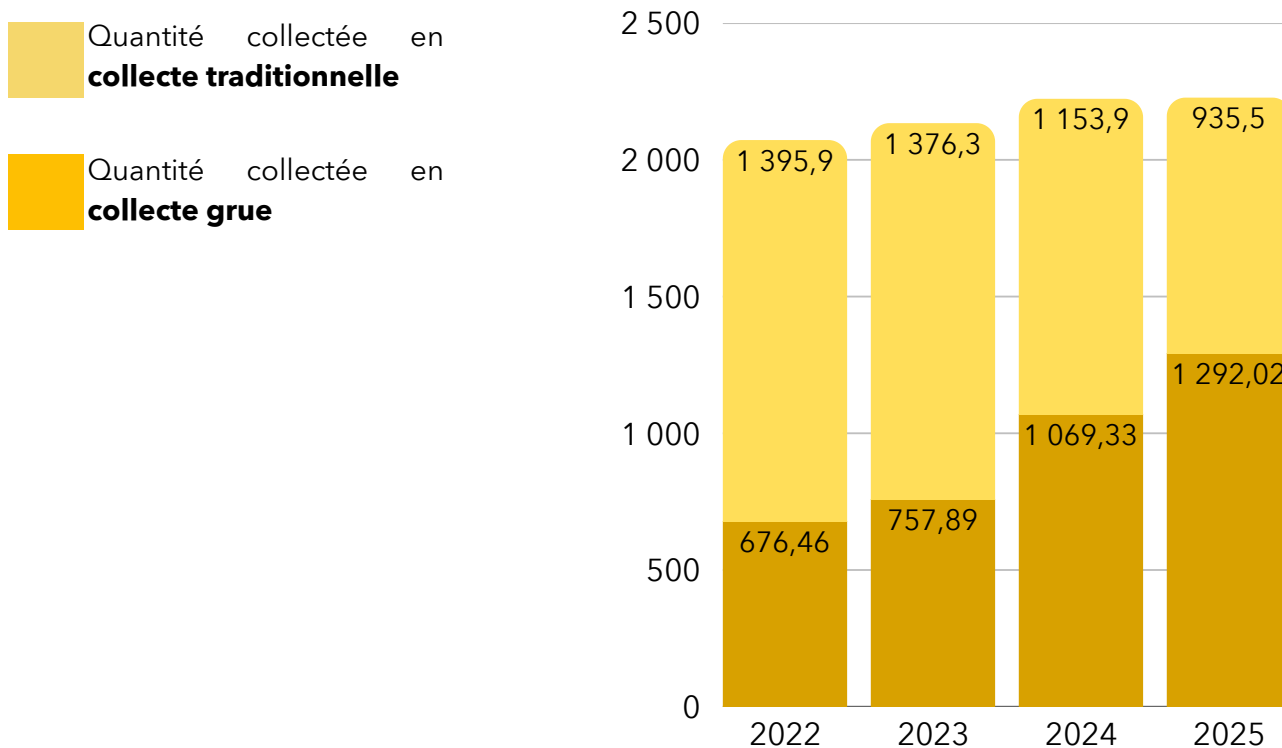
5. ANNEXE



Annexe 3 :
Evolution des quantités d'Ordures Ménagères collectées sur les 3 dernières années (en tonnes)



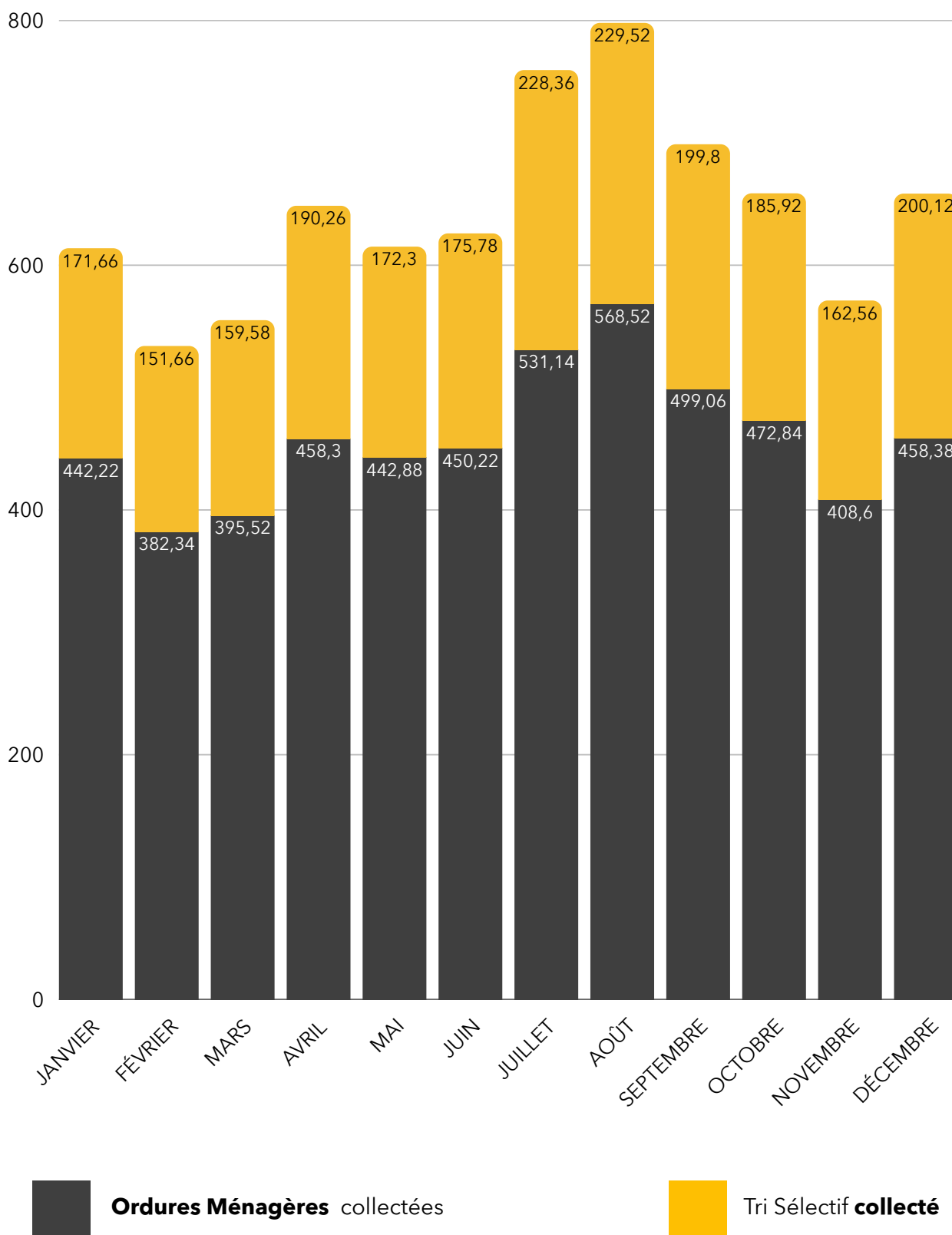
Annexe 4 :
Evolution des quantités de tri sélectif collectées sur les 3 dernières années (en tonnes)



5. ANNEXE



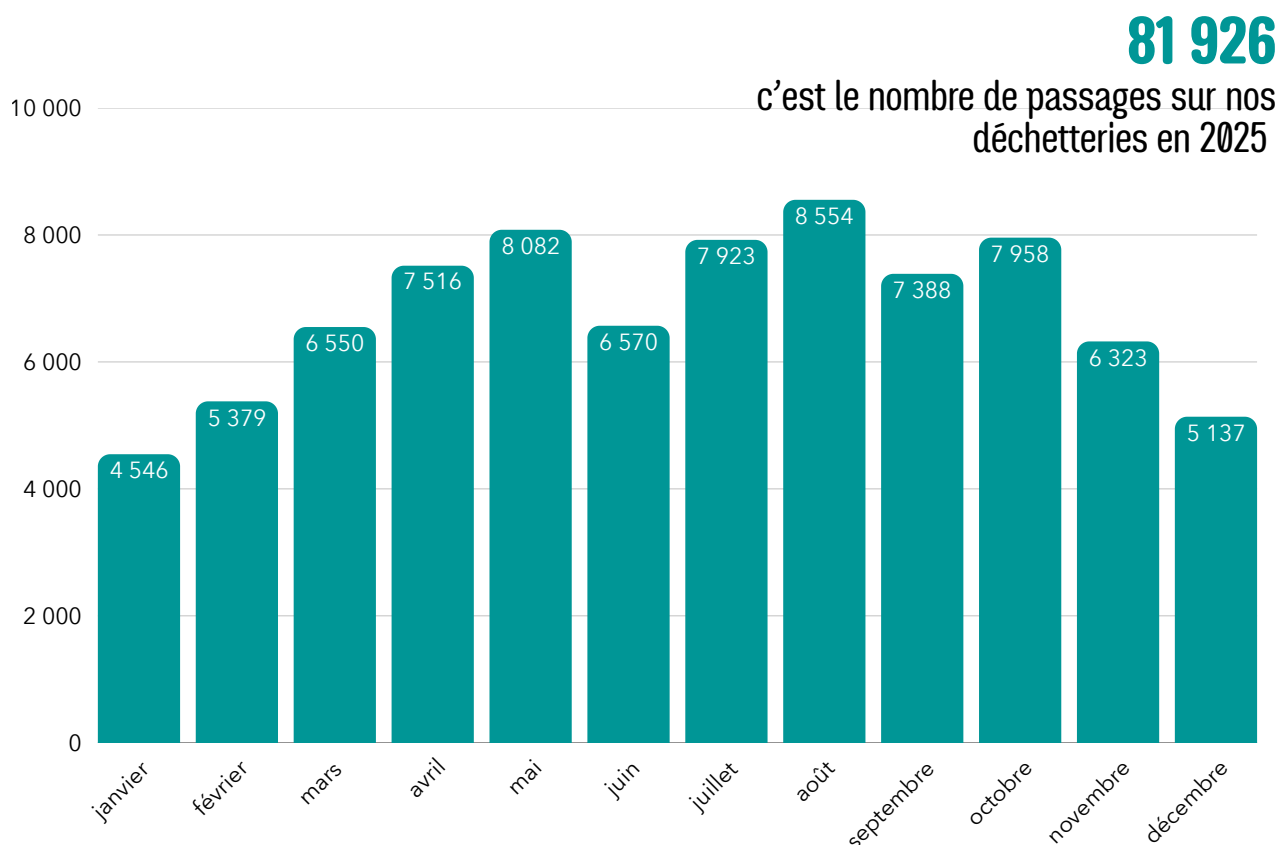
Annexe 5 :
Quantités mensuelles de tri sélectif et d'ordures ménagères collectées sur l'année 2025 (en tonnes)



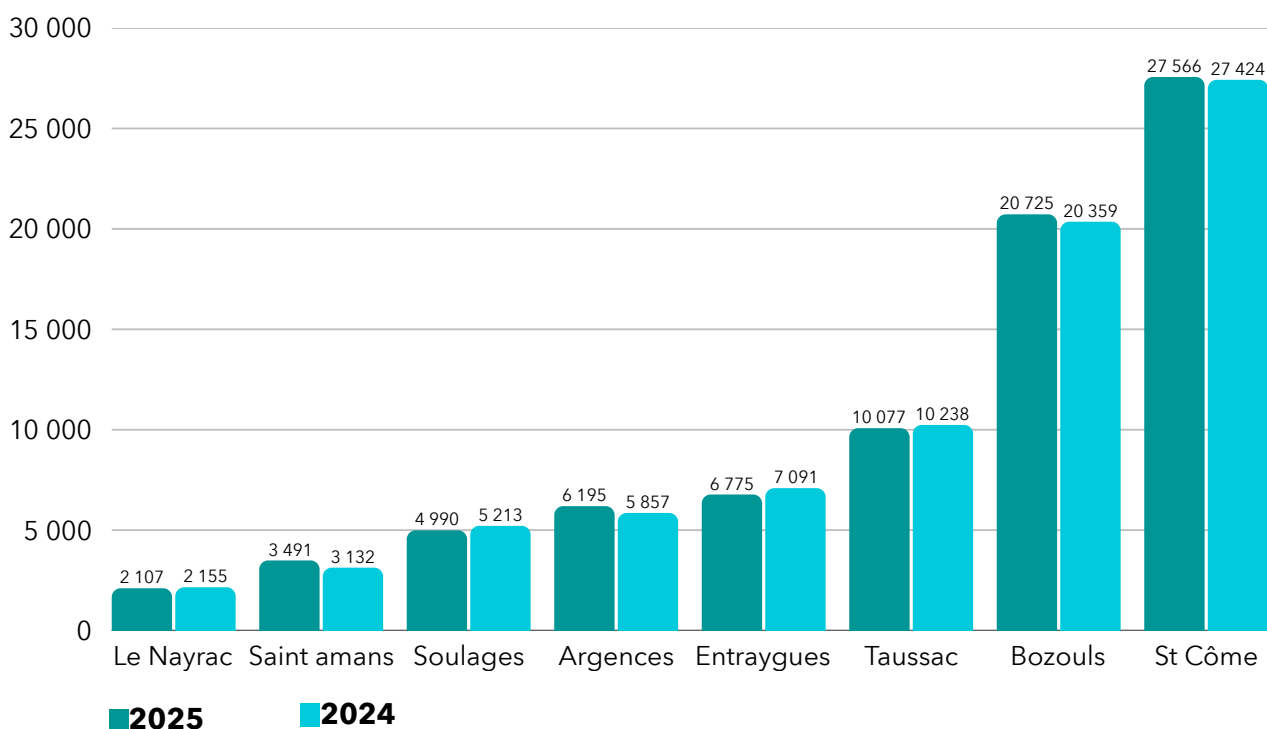
5. ANNEXE



Annexe 6 :
Déchetteries : Fréquentation des sites sur l'année 2025 (en nombre de passages)



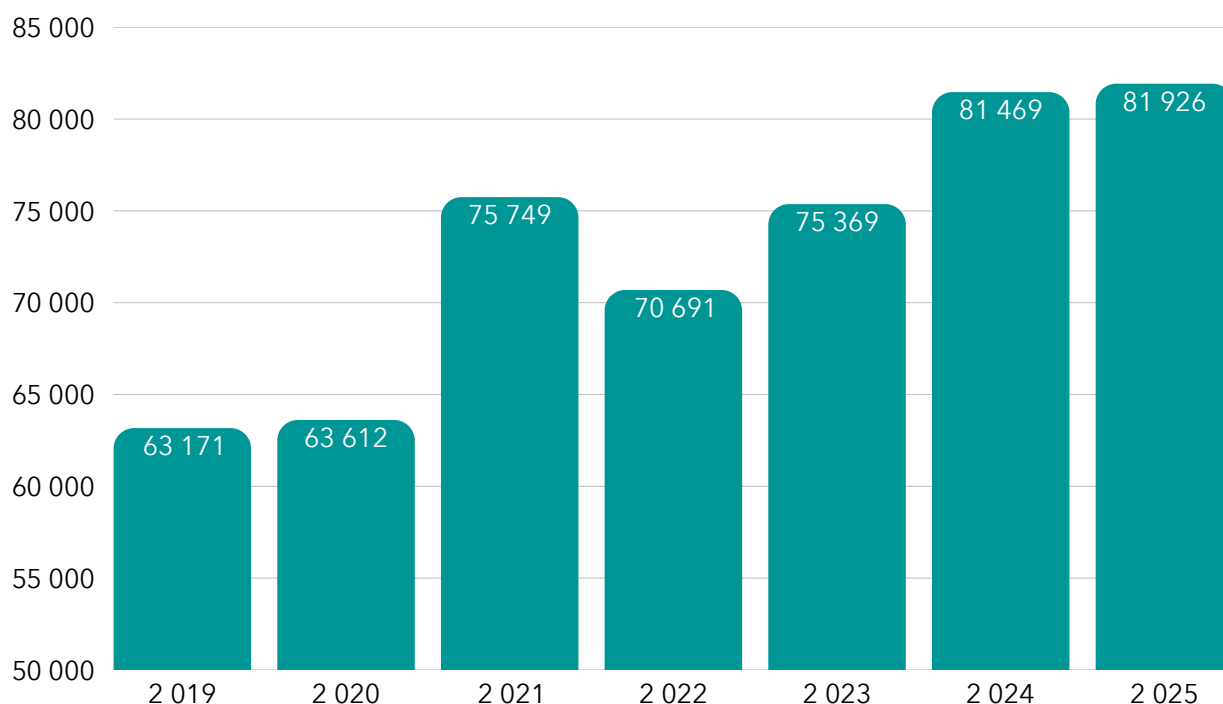
Annexe 7 :
Evolution de la fréquentation entre 2024 et 2025 par site (en nombre de passages)



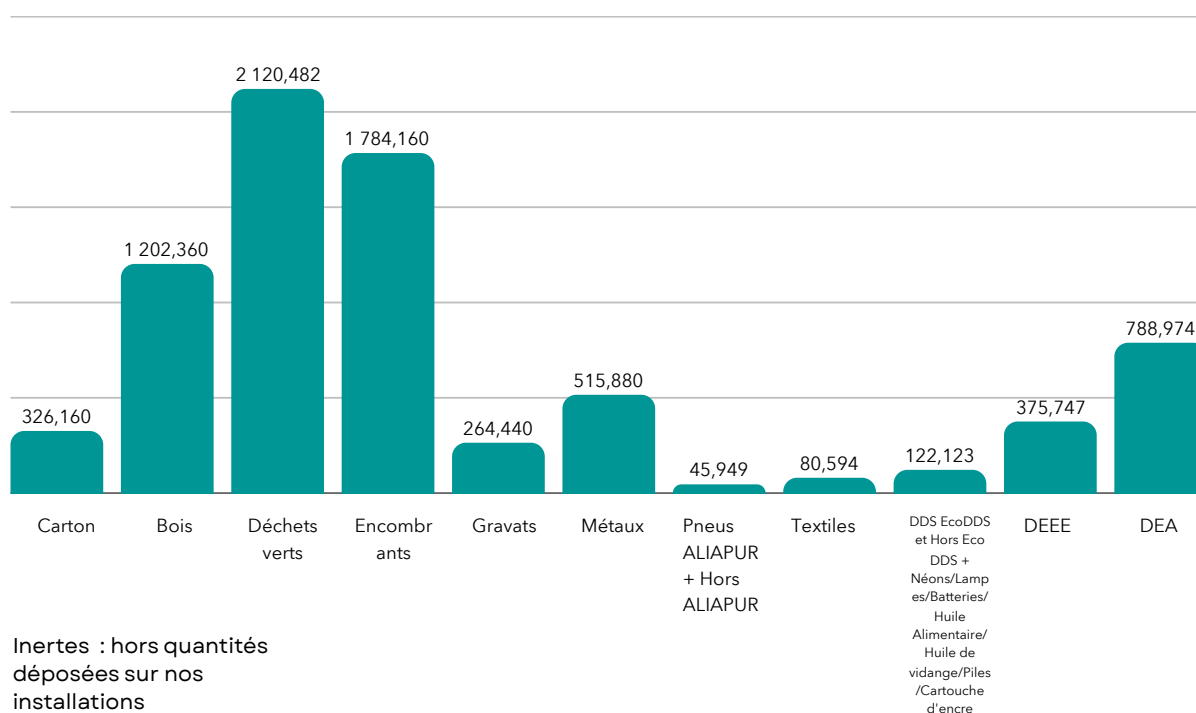
5. ANNEXE



Annexe 6 :
Déchetteries : Fréquentation des sites depuis 2019 (en nombres de passages)



Annexe 6 :
Quantités collectées sur les 8 déchetteries (en tonnes)



5. ANNEXE

Annexe 7 : Publications Facebook

Date de publication	contenu	Vues
31-janv-25	Le mois de Janvier se termine déjà mais il est encore temps de prendre une dernière résolution... Et si je triais correctement ?! C'est si simple ! Les emballages en papier, carton, métal et plastique sont à jeter, bien vidés, dans le sac jaune, les emballages en verre dans les colonnes à verre ! J'apporte mes déchets volumineux, dangereux, électriques, électroniques, mes textiles, mes déchets verts... à la déchetterie ! N'oubliez pas que vos sacs jaunes sont acheminés vers le centre de tri de Millau où ils sont triés manuellement par des agents de tri, alors on prend une bonne dose de respect et on évite que ces déchets ne se retrouvent à nouveau sur la chaîne de tri !	1 709
8 mars 2025	Notre déchetterie mobile reprend du service ! Retrouvez-la à Campuac, au Quillodrome, le samedi 15 mars 2025, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30. N'hésitez pas à partager l'info !	275
12 mars 2025	Notre déchetterie mobile reprend du service ! Retrouvez-la à Campuac, au Quillodrome, ce samedi 15 mars 2025 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 ! N'hésitez pas à partager l'info !	152
13 mars 2025	Visite du centre de tri de Millau avec la classe CM1 CM2 de l'école de Sainte-Genevieve-Sur- Argence ! Nos sacs jaunes y sont triés par matière mécaniquement et manuellement avant d'être transportés vers des usines de recyclage. 🌱 Notre geste de tri est donc essentiel	575
17 mars 2025	Notre déchetterie mobile sera de retour à Villecomtal, esplanade sous la maison de santé, le samedi 22 mars 2025, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30. N'hésitez pas à partager l'info !	169
18 mars 2025	Des images qu'on aime!!!! La campagne 2025 de nettoyage des conteneurs a débuté et se déroulera sur l'ensemble du territoire du SMICTOM Nord Aveyron. La tâche consiste à laver et désinfecter les conteneurs dans un caisson fermé et étanche situé dans un camion « lave-bacs » qui fonctionne comme une grande machine à laver ! Le nettoyage se déroule à la suite de la collecte des déchets ménagers. Alors, si vous voyez deux camions qui se suivent c'est normal : le premier « collecte » et le second « lave » ! Allez on ne gâche pas tout ... et on pense à utiliser des sacs bien fermés avant de les déposer dans les bacs ! 👍	561
18 mars 2025	Des images qu'on n'aime pas !!! Encore et toujours...des incivilités récurrentes sur nos points de collecte !!! Ici, à l'embranchement des Roumes et ce n'est pas la première fois !!! Bien évidemment ces déchets doivent être déposés en déchetterie ! Ces dépôts sont répréhensibles et passibles d'une contravention. La Police Municipale d'Espalion et la gendarmerie ont été prévenues !	2191
21 mars 2025	En direct du centre de tri Ecotri à millau avec la classe Cm1Cm2 de l'école de mur de barrez. Les élèves ont traversé le département du nord au sud pour découvrir le parcours de leurs sacs jaunes et comprendre ainsi la nécessité du geste de tri à la maison !	1106
21 mars 2025	N'oubliez pas, demain, samedi 22 mars 2025, notre déchetterie mobile sera à Villecomtal, esplanade sous la maison de santé de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30.	313
26 mars 2025	Attention !!! A compter de ce mardi 1er avril 2025, nos 8 déchetteries passent aussi aux horaires d'été!!! Ce n'est pas un poisson.... N'hésitez pas à partager !	3416
31 mars 2025	Attention !!! A compter de ce mardi 1er avril 2025, nos 8 déchetteries passent aussi aux horaires d'été!!! Ce n'est pas un poisson ..N'hésitez pas à partager !	951
02-avr-25	Qu'on se le dise : notre déchetterie mobile est de retour à Thérondels ce samedi 5 avril 2025 sur la place du village de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30. N'hésitez pas à partager l'info !	223

5. ANNEXE

Annexe 7 : Publications Facebook

04-avr-25	N'oubliez pas : demain, samedi 5 avril 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Thérondels sur la place du village de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30. N'hésitez pas à partager l'info !	165
07-avr-25	Notre déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Golin hac ce samedi 12 avril 2025 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	247
09-avr-25	Info : la campagne de collecte des plastiques agricoles débutera le 22 avril 2025 ! Les avantages de ces collectes ne sont plus à démontrer : le SMICTOM Nord Aveyron en collaboration avec la chambre d'agriculture organise les collectes sur son territoire. Après regroupement, l'éco-organisme Adivalor prend en charge la récupération de ces plastiques et les achemine vers des sites de valorisation spécifique ! C'est ainsi que vos bigs bags	828
10-avr-25	Visite au centre de tri Ecotri à millau pour les élèves de l'école de Lunel ...connaître le parcours des emballages de nos sacs jaunes ...pour mieux les trier à la maison !	818
11-avr-25	Rappel : Demain, samedi 12 avril 2025, notre déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Golin hac de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	2696
19-avr-25	JOUR FERIE / Lundi 21 avril 2025 / MODIFICATION DES COLLECTES / FERMETURE DES DECHETTERIES	711
19-avr-25	A noter dans votre agenda : la collecte des plastiques agricoles débute la semaine prochaine : Déchetterie de Grioudas-Curlande (Bozouls) : - le mardi 22 avril 2025 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Le mercredi 23 avril 2025 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Le jeudi 24 avril 2025 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 Déchetterie du Nayrac : - le mardi 22 avril 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h Déchetterie de Saint-Amans-des-Côtes : - le vendredi 25 avril 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h N'hésitez pas à partager l'info !	379
21-avr-25	RAPPEL : A noter dans votre agenda : la collecte des plastiques agricoles débute cette semaine :	156
21-avr-25	Ce samedi 26 avril 2025 notre déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Le Fel, au Tournadou, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	192
25-avr-25	Rappel : Demain, samedi 26 avril 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Le Fel, au Tournadou, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	228
28-avr-25	JOUR FERIE / JEUDI 1ER MAI 2025 1, MODIFICATION DES COLLECTES 2, FERMETURES DES DECHETTERIES	374
30-avr-25	JOUR FERIE / JEUDI 1ER MAI 2025 1, MODIFICATION DES COLLECTES 2, FERMETURES DES DECHETTERIES	425
5 mai 2025	JOUR FERIE / JEUD 8 MAI 2025 1, MODIFICATION DES COLLECTES 2, FERMETURES DES DECHETTERIES	832
6 mai 2025	On parle de nous dans le bulletin d'Espalion du jeudi 1er mai 2025 ! Zoom sur nos animations scolaires Durant cette année scolaire 2024-2025 ce sont près de 10 écoles qui ont bénéficié (ou qui vont bénéficier) gratuitement de nos animations scolaires sur une bonne gestion des déchets au quotidien. Qu'ils soient en maternelle ou au primaire, le sujet passionne les enfants et les sensibilise à adopter les bons gestes ! Ces animations sont accompagnées de visites de déchetteries et/ou du centre de tri Ecotri à Millau avec des frais de transport financés par le SMICTOM Nord Aveyron.	817
7 mai 2025	JOUR FERIE / JEUD 8 MAI 2025 1, MODIFICATION DES COLLECTES 2, FERMETURES DES DECHETTERIES	490

5. ANNEXE

Annexe 7 : Publications Facebook

7 mai 2025	A noter dans votre agenda : la collecte des plastiques agricoles se poursuit la semaine prochaine : Déchetterie d'Entraygues : - le mardi 13 mai 2025 de 10h à 12h et de 13h30 à 17h Quai de transfert (ancienne décharge) de Golinac : - Le lundi 12 mai 2025 de 10h à 12h et de 13h30 à 17h - Le mardi 13 mai 2025 de 10h à 12h et de 13h30 à 17h Déchetterie de Mur de Barrez : - Le lundi 12 mai 2025 de 14h à 17h - Le mardi 13 mai 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h Thérondels (terrain du Ball Trap) : - le mercredi 14 mai 2025 de 14h à 17h Déchetterie de Sainte-Geneviève-Sur-Argence : - Le mardi 13 mai 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h - le mercredi 14 mai 2025 de 9h à 12h N'hésitez pas à partager l'info !	202
11 mai 2026	RAPPEL : A noter dans votre agenda : la collecte des plastiques agricoles se poursuit la semaine prochaine :	467
12 mai 2025	Ce samedi 17 mai 2025 notre déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Campuac, au Quillodrome, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	216
14 mai 2025	A noter dans votre agenda : la collecte des plastiques agricoles se poursuit la semaine prochaine. Attention dernières dates de la campagne Déchetterie de Saint-Côme-d'Olt : - Du lundi 19 mai 2025 au jeudi 22 mai 2025 aux horaires d'ouverture habituels Saint-Chély-d'Aubrac (terrain de quilles) : - Le mardi 20 mai 2025 de 9 h à 11h Condom d'Aubrac (le Viala Haut) : - Le mardi 20 mai 2025 de 14h à 16h Déchetterie de Soulages-Bonneval : - Le mardi 20 mai 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h - le jeudi 22 mai 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h N'hésitez pas à partager l'info	156
16 mai 2025	N'oubliez pas ! Demain, samedi 17 mai 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Campuac, au Quillodrome, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	84
18 mai 2025	RAPPEL : A noter dans votre agenda : la collecte des plastiques agricoles se poursuit la semaine prochaine. Attention dernières dates de la campagne	159
19 mai 2025	Ce samedi 24 mai 2025 notre déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Villecomtal, esplanade sous la maison de santé, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	102
22 mai 2025	Visite du centre de tri Ecotri à millau pour l'école publique de lioujas ! Connaître le parcours de nos sacs jaunes permet de mieux les trier !	394
23 mai 2026	Rappel : Demain, samedi 24 mai 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Villecomtal, esplanade sous la maison de santé, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	92
25 mai 2025	JOUR FERIE / JEUDI 29 MAI 2025 1, MODIFICATION DES COLLECTES 2, FERMETURES DES DECHETTERIES	219
27 mai 2025	JOUR FERIE / JEUDI 29 MAI 2025 1, MODIFICATION DES COLLECTES 2, FERMETURES DES DECHETTERIES	274

5. ANNEXE

Annexe 7 : Publications Facebook

2 juin 2025	Ce samedi 7 juin 2025, notre déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Saint-Chély-d'Aubrac, face au centre de secours, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	150
4 juin 2025	JOUR FERIE / LUNDI 9 JUIN 1, MODIFICATION DES COLLECTES / 2, FERMETURES DES DECHETTERIES	515
5 juin 2025	Un peu de bon sens et de civisme SVP !!! Pensez à plier vos cartons... Vous verrez les conteneurs seront plus grands !!! Et pourront éventuellement servir aux AUTRES !!! Ah oui pour info, ici, la déchetterie était à 10 minutes !!! Les emballages en verre sont à déposer DANS les colonnes à verre ! (Elles n'étaient pas pleines je vous l'assure !!!) On n'ose même pas imaginer si un enfant était passé par là !!!	4007
6 juin 2025	Rappel, demain, samedi 7 juin 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Saint-Chély-d'Aubrac, face au centre de secours, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	162
7 juin 2025	JOUR FERIE / LUNDI 9 JUIN 1, MODIFICATION DES COLLECTES Secteur ESPALION : La collecte du tri sélectif (sacs jaunes) du lundi 9 juin 2025 est reportée au mercredi 11 juin 2025. Secteur ESTAING/ENTRAYGUES/GOLINHAC : La collecte du tri sélectif (sacs jaunes) du lundi 9 juin 2025 est reportée au mardi 10 juin 2025. Secteur ENTRAYGUES La collecte des Ordures Ménagères (sacs noirs) des PRO du lundi 9 juin 2025 est reportée au mardi 10 juin 2025. 2, FERMETURES DES DECHETTERIES Les 8 déchetteries du territoire seront fermées le lundi 9 juin 2025.	368
8 juin 2025	JOUR FERIE / LUNDI 9 JUIN 1, MODIFICATION DES COLLECTES / 2, FERMETURES DES DECHETTERIES	547
9 juin 2025	Ce samedi 14 juin 2025, notre déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Cantoin, devant la salle des fêtes, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	172
10 juin 2025	Aujourd'hui visite du centre de tri avec la classe des grands de l'école Ste Marie de St Come ! Il n'y a pas d'âge pour apprendre à être responsable le tri c'est facile !	1014
13 juin 2025	N'oubliez pas, demain, samedi 14 juin 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Cantoin, devant la salle des fêtes, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	150
16 juin 2025	Ce samedi 21 juin 2025, notre déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Thérondels, Place du Village, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	146
20 juin 2025	Rappel : Demain , samedi 21 juin 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Thérondels, Place du Village, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	229
23 juin 2025	Direction MUROLS pour notre déchetterie mobile. Rendez-vous ce samedi 28 juin 2025, à Murols-Soubeyre, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	242
27 juin 2025	RAPPEL : Demain, samedi 28 juin 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Murols-Soubeyre, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	135

5. ANNEXE

Annexe 7 : Publications Facebook

30 juin 2025	Ce samedi 5 juillet 2025, notre déchetterie mobile vous donne rendez-vous à Condom-d'Aubrac, au Viala Haut, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	159
04-juil-25	Rappel, demain, samedi 5 juillet 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Condom-d'Aubrac, au Viala Haut, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	163
08-juil-25	JOUR FERIE / LUNDI 14 JUILLET : MODIFICATION DES COLLECTES et FERMETURES DES DECHETTERIES	1409
12-juil-25	JOUR FERIE / LUNDI 14 JUILLET : MODIFICATION DES COLLECTES et FERMETURES DES DECHETTERIES	214
13-juil-25	JOUR FERIE / LUNDI 14 JUILLET : MODIFICATION DES COLLECTES et FERMETURES DES DECHETTERIES	228
7 août 2025	Notre rapport annuel 2024 est en ligne ! N'hésitez pas à découvrir notre activité, le contexte dans lequel on évolue, les chiffres ... Cliquez sur le lien ci-dessous pour le feuilleter ! https://smictom-nord-aveyron.fr/.../rapport-dactivites-2024/ N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements	238
11 août 2025	JOUR FERIE : VENDREDI 15 AOUT 2025 // INFORMATION MODIFICATION DES COLLECTES DES DECHETS FERMETURE DES DECHETTERIES : Les 8 déchetteries du territoire seront fermées le vendredi 15 août 2025 UNIQUEMENT (pas de «pont»).	201
14 août 2025	JOUR FERIE : VENDREDI 15 AOUT 2025 // INFORMATION MODIFICATION DES COLLECTES DES DECHETS FERMETURE DES DECHETTERIES : Les 8 déchetteries du territoire seront fermées le vendredi 15 août 2025 UNIQUEMENT (pas de «pont»).	1694

5. ANNEXE

Annexe 7 : Publications Facebook

25 août 2025	Notre déchetterie mobile est de retour à Campuac ce samedi 30 août 2025 ! Elle vous donne rendez-vous sur le parking du Quillodrome de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	173
29 août 2025	Rappel ! Demain, samedi 30 août 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Campuac, sur le parking du Quillodrome de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	170
01-sept-25	Rentrée des classes à VILLECOMTAL pour notre déchetterie mobile ce samedi 6 septembre 2025 ! Rendez-vous sur l'esplanade sous la Maison de Santé de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	123
02-sept-25	Une visite que l'on recommande ... pour voir le tri sous un nouvel angle !	89
05-sept-25	Rappel ! Demain samedi 6 septembre 2025 notre déchetterie mobile vous attend à VILLECOMTAL (Esplanade sous la Maison de Santé) de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	100
08-sept-25	Qu'on se le dise ! Notre déchetterie mobile est de retour à Espeyrac ce samedi 13 septembre 2025, parking de la salle des fêtes de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	699
12-sept-25	Rappel ! N'oubliez pas : notre déchetterie mobile vous attend demain, samedi 13 septembre à Espeyrac, parking de la salle des fêtes de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	112
15-sept-25	A noter dans vos agendas ! Notre déchetterie mobile sera à Lacalm, sur le foirail, ce samedi 20 septembre 2025 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	128
19-sept-25	Rappel , Demain, samedi 20 septembre 2025, notre déchetterie mobile sera à Lacalm, sur le foirail, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	124
13-oct-25	A noter dans vos agendas ! Notre déchetterie mobile sera à St Chély d'Aubrac (Station Taureau Aubrac à la Tioule du Pouget), ce samedi 18 octobre 2025 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	111
17-oct-25	Rappel ! Demain, samedi 18 octobre 2025, notre déchetterie mobile sera à St Chély d'Aubrac (Station Taureau Aubrac à la Tioule du Pouget), de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	74
20-oct-25	Qu'on se le dise! Notre déchetterie mobile sera à Thérondels, place du Village, ce samedi 25 octobre 2025 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	105

5. ANNEXE

Annexe 7 : Publications Facebook

22-oct-25	A noter dans vos agendas ! Retrouvez le planning de la collecte des plastiques agricoles - AUTOMNE 2025 ! Et n'hésitez pas à partager l'info !	105
24-oct-25	Rappel : Demain, samedi 25 octobre 2025, notre déchetterie mobile sera à Thérondels, place du Village, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	90
25-oct-25	A noter dans vos agendas ! La semaine prochaine : début de collecte des plastiques agricoles - AUTOMNE 2025 ! Merci de partager l'info !	95
27-oct-25	Rappel : Demain, collecte des plastiques agricoles à Golinac (ancienne décharge) de 9h à 12h et de 14h à 17h. Merci de partager l'info !	93
28-oct-25	INFORMATION // JOURS FERIES : SAMEDI 1ER NOVEMBRE ET MARDI 11 NOVEMBRE 2025 Toutes les déchetteries seront fermées le samedi 1er novembre 2025 et le mardi 11 novembre 2025 UNIQUEMENT (Pas de pont : ouverture aux horaires habituels d'hiver le lundi 10 novembre 2025). A noter ! Passage aux horaires d'hiver dès le 2 novembre 2025 !	422
31-oct-25	RAPPEL : INFORMATION // JOURS FERIES : SAMEDI 1ER NOVEMBRE ET MARDI 11 NOVEMBRE 2025 Toutes les déchetteries seront fermées le samedi 1er novembre 2025 et le mardi 11 novembre 2025 UNIQUEMENT (Pas de pont : ouverture aux horaires habituels d'hiver le lundi 10 novembre 2025). A noter ! Passage aux horaires d'hiver dès le 2 novembre 2025 !	1423
03-nov-25	A noter dans vos agendas ! Notre déchetterie mobile sera à Campuac, parking du quillodrome, ce samedi 8 novembre 2025 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	153
03-nov-25	Rappel : Demain et jeudi, collecte des plastiques agricoles à la déchetterie de Curlande de 9h à 12h et de 14h à 17h. Merci de partager l'info !	109

5. ANNEXE

Annexe 7 : Publications Facebook

07-nov-25	INFORMATION // MARDI 11 NOVEMBRE FERIE : Toutes les déchetteries seront fermées le mardi 11 novembre 2025 (ouvertes aux horaires d'hiver habituels le lundi 10 novembre 2025).	490
07-nov-25	Rappel : demain, samedi 8 novembre 2025, notre déchetterie vous attend à Campuac, parking du quillodrome, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	133
10-nov-25	RAPPEL // INFORMATION // MARDI 11 NOVEMBRE FERIE : Toutes les déchetteries seront fermées le mardi 11 novembre 2025	110
10-nov-25	A noter dans vos agendas : notre déchetterie mobile vous attend à Sébrazac, ce samedi 15 novembre 2025, derrière la salle des fêtes, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	120
14-nov-25	Rappel ! Demain, samedi 15 novembre 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Sébrazac, derrière la salle des fêtes, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	102
17-nov-25	A noter dans vos agendas ! Notre déchetterie mobile sera à Villecomtal, esplanade sous la maison de santé, ce samedi 22 novembre 2025 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	199
18-nov-25	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés : Consultation publique Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Nord Aveyron (SMICTOM Nord Aveyron) est compétent en matière d'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce document pluriannuel (2026-2031) vise à fixer les orientations politiques en matière de prévention des déchets ménagers et doit être soumis à la consultation du public avant son adoption par l'assemblée délibérante du SMICTOM Nord Aveyron. Ce Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est consultable en cliquant sur le lien suivant : https://smictom-nord-aveyron.fr/.../projet-PLPDMA-SMICTOM... Vous pouvez faire part de vos remarques et suggestions sur ce document jusqu'au Vendredi 12 décembre 2025. Pour ce faire, adressez un mail à : contact@smictom-nord-aveyron.fr avec en objet : « consultation publique PLPDMA » Pour en savoir plus, contactez le SMICTOM Nord Aveyron au 05.65.51.52.19	1983
21-nov-25	Rappel : Demain, samedi 22 novembre 2025, notre déchetterie mobile vous attend à Villecomtal, esplanade sous la maison de santé, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30 . Merci de partager l'info !	181
22-déc-25	INFORMATION // JEUDI 25 DECEMBRE 2025 : Modification des jours de collecte Toutes les déchetteries seront fermées le jeudi 25 décembre 2025	319
24-déc-25	RAPPEL // INFORMATION // JEUDI 25 DECEMBRE 2025 : Modification des jours de collecte Toutes les déchetteries seront fermées le jeudi 25 décembre 2026	179
29-déc-25	INFORMATION // JEUDI 1 ER JANVIER 2026 : Modification des jours de collecte Toutes les déchetteries seront fermées le jeudi 1er janvier 2026	207
31-déc-25	RAPPEL // INFORMATION // JEUDI 1ER JANVIER 2026 : Modification des jours de collecte Toutes les déchetteries seront fermées le jeudi 1er janvier 2026	260

5. ANNEXE

Annexe 8 : Publications IntraMuros

Date de publication	Date d'archivage	Titre	Vues
22/12/2025 12:00	01/01/2026 23:56	25 DÉCEMBRE 2025 ET 1ER JANVIER 2026 : FERMETURE DÉCHETTERIES	175
20/10/2025 17:30	25/10/2025 15:30	DÉCHETTERIE MOBILE À THÉRONDELS	103
13/10/2025 17:25	18/10/2025 15:30	DÉCHETTERIE MOBILE À ST CHÉLY D'AUBRAC	80
15/09/2025 19:00	20/09/2025 16:00	DÉCHETTERIE MOBILE À LACALM	131
08/07/2025 20:00	14/07/2025 18:00	14 JUILLET 2025: FERMETURE DE NOS 8 DÉCHETTERIES	114
30/06/2025 19:30	05/07/2025 16:00	DÉCHETTERIE MOBILE À CONDOM D'AUBRAC	120
26/05/2025 09:54	09/06/2025 23:56	JOURS FÉRIÉS : DÉCHETTERIES FERMÉES	151
02/06/2025 09:00	28/06/2025 16:00	PROGRAMME DÉCHETTERIE MOBILE JUIN 2025	243
17/05/2025 09:30	22/05/2025 20:30	COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES	118
06/05/2025 09:27	14/05/2025 20:00	COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES	148
02/04/2025 13:43	05/04/2025 16:00	DÉCHETTERIE MOBILE À THÉRONDELS	100
27/03/2025 19:00	06/04/2025 19:00	MARDI 1ER AVRIL 2025 : PASSAGE AUX HORAIRES D'ÉTÉ POUR NOS 8 DÉCHETTERIES	207

5. REVUE DE PRESSE

Sources : Le Bulletin d'Espalion - Centre Presse Aveyron

Thérondels. La déchetterie mobile proche des gens



Mur-de-Barrez. L'école en immersion dans la grande aventure du tri du Sydom



Laguiole. "La grande aventure du tri" à l'école Saint-Matthieu



La Loubière. Le tri des déchets au menu des écoliers



"La problématique est nationale" : dans le Nord-Aveyron, une collecte des déchets au plus près pour éviter l'explosion des coûts



Espalion. Les élus actent les dernières décisions de l'année



Estaing. La collecte des déchets passe aux colonnes



Thérondels. Ordures ménagères : déchetterie mobile, colonnes aériennes, la collecte évolue



Ordures ménagères. Modification de la collecte des déchets

Dans un contexte marqué par des enjeux environnementaux et économiques croissants, le Smictom œuvre à l'optimisation de son service de collecte des déchets. L'objectif est double : limiter les coûts tout en protégeant l'environnement. Une réunion publique était organisée ce jeudi 4 septembre à la salle des fêtes de Coubeiro pour présenter les modifications à venir.



Traitement des déchets. Le SMICTOM fait le point sur une année de changements

Le SMICTOM (Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères) Nord Aveyron vient de publier son rapport annuel 2024. Derrière les chiffres, on trouve une année rythmée par le déploiement des colonnes d'apport volontaire, de nouvelles habitudes de tri pour les habitants et des investissements pour mieux valoriser les déchets.



Ordures ménagères. Déchetterie mobile et colonnes aériennes : la collecte évolue

Pour la troisième fois de l'année, samedi 25 octobre, la déchetterie mobile était présente au village. Ce service mis en place par le Smictom du Nord-Aveyron (SNA) se déplace en priorité auprès des habitants des communes éloignées des déchetteries fixes.



École publique. Animations scolaires avec le Smictom

Nathalie Hilaire, du Smictom Nord Aveyron, est intervenue à l'école publique de Sainte-Geneviève-sur-Argence, lors de plusieurs séances, afin de sensibiliser les enfants à une bonne gestion des déchets.



Smictom Nord-Aveyron. La déchetterie mobile au plus près des habitants

La déchetterie mobile est un service mis en place par le Smictom Nord-Aveyron (SNA). Celle-ci est un service de proximité qui se déplace en priorité auprès des habitants des communes éloignées des déchetteries fixes.

RAPPORT ANNUEL

2025